



Observatoire
Prospectif
des Métiers
et des Qualifications
Branche du négoce
et de la distribution
des combustibles

ENQUÊTE QUANTITATIVE
SUR LA BRANCHE
PROFESSIONNELLE
DES COMBUSTIBLES

Rapport

Le 16 juillet 2007, N/Réf. : 0622/03

Sommaire

1. Rappel des objectifs et de la méthode	2
2. Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles	5
3. Diagnostic du fichier AGEFOS-PME	9
4. Diagnostic du fichier FF3C	16
5. Les sources publiques	22
6. Conclusions	27
7. Proposition de panel	31
8. Dépouillement de l'enquête	34
8.1. Remarques méthodologiques	35
8.2. Les caractéristiques des entreprises interrogées et leurs activités	37
8.3. Les caractéristiques des ressources humaines	64
8.4. Recrutement du panel d'entreprises volontaires pouvant être sollicitées par AGEFOS-PME dans le cadre d'enquêtes complémentaires	85
9. Synthèse	87

1. Rappel des objectifs et de la méthode

- 2. Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
- 3. Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
- 4. Diagnostic du fichier FF3C**
- 5. Les sources publiques**
- 6. Conclusions**
- 7. Proposition de panel**
- 8. Dépouillement de l'enquête**
- 9. Synthèse**

Les partenaires sociaux du négoce et de la distribution de combustibles souhaitent disposer d'informations solides sur les entreprises et métiers de la branche, afin de pouvoir élaborer une politique emploi-formation adaptée.

Le comité de pilotage paritaire de l'Observatoire a donc souhaité la réalisation d'une enquête quantitative auprès des entreprises, dont les résultats attendus sont :

- *Une estimation du périmètre complet de la Branche (nombre d'entreprises et de salariés) et de ses caractéristiques (poids des différentes activités, répartition sur le territoire, taille des entreprises)*
- *Un bilan complet quantitatif de la Branche, sur des thèmes arrêtés par le comité de pilotage, et en particulier:*
 - Les grandes caractéristiques des entreprises de la Branche et leur activité
 - Les métiers
 - Les grandes caractéristiques des ressources humaines
 - Les politiques de gestion des ressources humaines
- *Une confirmation de certaines tendances d'évolution pressenties par les partenaires sociaux*
- *Une liste d'entreprises volontaires pour participer à un panel représentatif pouvant être sollicité dans le cadre d'enquêtes complémentaires*

Le déroulement

1. Préparation de l'enquête

1.1. Approfondissement de la connaissance de la branche et structuration de l'échantillon
1.2. Elaboration et validation du questionnaire



Réunion de validation

2. Conduite de l'enquête et traitement des résultats

2.1. Envoi du questionnaire aux 1800 entreprises, et réception des réponses
2.2. (Option) Edition du questionnaire sur internet
2.3. Administration des 450 questionnaires par téléphone
2.4. Traitements statistiques, rapport d'analyse et conclusions
2.5. Présentation et ajustements

1. Rappel des objectifs et de la méthode

2. Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles

3. Diagnostic du fichier AGEFOS-PME

4. Diagnostic du fichier FF3C

5. Les sources publiques

6. Conclusions

7. Proposition de panel

8. Dépouillement de l'enquête

9. Synthèse

De nombreux champs conventionnels sont frontaliers avec la branche des Combustibles

■ Plusieurs conventions collectives sont positionnées sur les mêmes codes NAF

NAF mentionnés	CCN	3004 <i>Combustible ou négoce pétrolier</i>	3001 <i>Industrie du pétrole</i>	3108 <i>Industries chimiques</i>	3311 <i>Commerce de quincaillerie</i>	3034 <i>Services à automobile</i>	3100 <i>Importation-exportation de France métropolitaine</i>
402C- Distrib. Combust. gazeux		*					
505Z- Comm. détail carburants		* 1% à 5%	*			*	
515A- Comm. gros Combust.		*	*	*			
				Très rare			
524Y- Comm. détail charb/combust		*					
[Pour mémoire 511C- Interm du comm. de Combust, métaux, ...]		*			*		*
					Multiproduits		Déclaré par Intergros comme étant dans son champ

- A noter qu'il existe de nombreux autres codes NAF présents dans les fichiers AGEFOS et FF3C, mais qui concernent moins de 10 adhérents chacun.
- Pour mémoire : le champ de la CCN 3004 ne cite aucun code NAF mais mentionne :

« La présente convention est applicable en France à tous les salariés des entreprises de négoce et de distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, à l'exclusion du personnel (1) :

- des sociétés de raffinage, de celui de leurs activités directes [pour les filiales] de distribution et de fabrication de produits finis dérivés du pétrole, et des entreprises adhérentes à la chambre syndicale de la distribution des produits pétroliers ;
- des entreprises ou établissements qui, à la date d'effet de l'arrêté d'extension de la présente convention, appliquent la convention collective nationale des industries chimiques ;
- des entreprises de traitement des combustibles solides et/ou des entreprises du négoce

de gros ;

- des entreprises dont l'activité principale est l'exploitation d'équipements thermiques, de génie climatique et d'usines d'incinération d'ordures ménagères. »

- A noter pour la CCN 3311 : Commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipements de la maison des employés et personnel de maîtrise
 - Mention de :
 - * « commercialisation de combustibles en vrac ou conditionné »
 - * « commercialisation chauffage toutes énergies »
 - * et référence au NAF 511C.
 - Mais la CCN « ne s'applique pas si une famille de produits mentionnée (...) constitue durablement à elle seule l'activité principale définie par le champ d'application professionnel d'une autre convention collective nationale ».

■ ***Une autre convention collective de la branche des combustibles mentionnait les activités de la branche, mais elle a été fusionnée.***

Pour mémoire : l'ex-CCN 3263 : *Importation charbonnière, des usines d'agglomération de houille et du commerce des combustibles en gros*

- « Commerce des combustibles » cité explicitement dans le titre, mais nulle part ailleurs.

Le champ renvoie aux entreprises « adhérentes aux organisations patronales signataires ».

- Organisations patronales signataires : Comité charbonnier de l'importation et du commerce

La CCN 3263 a été fusionnée avec la CCN 3004 en 2006.

■ ***Enfin, plusieurs CCN peuvent être utilisées par des entreprises des combustibles du fait de leurs activités annexes.***

- CCN 3002 : *Bâtiment* – notamment pour la réparation de chaudière
- CCN 3042 : *Exploitation d'équipements thermiques*

Mention des « entreprises dont l'activité a pour objet : - de la production d'énergie calorifique ou frigorifique à partir d'une ou plusieurs unités, ou de sa collecte ;

- du transport de celle-ci par un réseau empruntant en particulier les voies publiques ou privées ;

- de la distribution de cette énergie aux clients et abonnés »

- CCN 3044 : *Commerce de gros*
Mention de « Commerce de gros d'appareils de chauffage »
- CCN 3085 : *Transports routiers et activités auxiliaires du transport*
- CCN 3154 : *Négoce des matériaux de construction*
 - Mention de la commercialisation des matériaux de construction relatifs au chauffage
 - Mais « La présente convention ne s'applique pas si une famille de produits mentionnée ci-dessus constitue durablement à elle seule l'activité principale définie par le champ d'application professionnel d'une autre convention collective nationale. Il est rappelé que seule l'activité réelle de l'entreprise détermine son assujettissement à un texte conventionnel, selon les règles de la jurisprudence de la Cour de cassation. »
- CCN 3165 : *Produits du sol, engrais et produits connexes*
- CCN 3305 : *Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire – vendant notamment du gaz en bouteille*

■ Conclusions

- Le code **524Y ne pose pas de difficulté** : il n'est cité que dans la convention nationale 3004.
- En ce qui concerne les codes **515A et 505Z** :
 - ils sont **partagés** avec les **deux principales conventions collectives** frontalières que sont la 3001, Industrie du pétrole (pour le 515A et le 505Z) et la 3034, Services à automobile (pour le 505Z) ;
 - la **frontière est définie** non pas par des critères objectifs en fonction des activités de l'entreprise, mais par **des liens structurels** (notamment pour les filiales), voire de **représentation** (adhérents d'une organisation professionnelle). Ainsi, il n'y a **pas de certitude juridique**, l'application à une convention collective relève du **libre choix de l'entreprise**.
- En outre, du fait des **activités variées** des entreprises des combustibles, de nombreuses entreprises **oscillent entre des conventions collectives très différentes** et *a priori* totalement disjointes, en raison par exemple :
 - du fait que l'activité principale d'une entreprise, qui détermine sa convention collective et son code NAF, peut varier dans le temps de manière saisonnière,
 - du choix le plus intéressant pour l'entreprise lorsqu'elle a le choix,
 - d'une absence d'analyse rigoureuse de l'entreprise.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**

3. Diagnostic du fichier AGEFOS-PME

4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**
8. **Dépouillement de l'enquête**
9. **Synthèse**

Le fichier AGEFOS-PME comprend 1670 entreprises en 2006

■ Un fichier constitué à partir de réponses au routage du bordereau par AGEFOS-PME à l'ensemble des entreprises des trois principaux codes concernés par la convention collective 3004




- Un bordereau avec un message de branche des combustibles concernant de manière ciblée le code 524Y a été envoyé aux entreprises de ce code, les autres entreprises ayant reçu un bordereau non spécifique à la branche, avec un message interprofessionnel.
- Ce procédé explique les taux de réponse au sein des codes présentés dans le fichier :
 - un très bon taux de réponse des entreprises du code 524Y, code propre à la convention 3004 ;
 - un assez bon taux de réponse des entreprises du code 515A, code assez peu partagé ;
 - un très faible taux de réponse des entreprises du code 505Z, code très partagé ;
 - une très faible présence d'autres codes (2%).

■ *Une représentation plus importante en Rhône-Alpes, Ile-de-France, PACA et Nord Pas de Calais*

REGION ADM.	Nb. cit.	Fréq.
RHONE ALPES	159	10%
ILE-DE-FRANCE	150	9%
NORD PAS DE CALAIS	140	8%
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	130	8%
BRETAGNE	104	6%
AQUITAINE	96	6%
LANGUEDOC ROUSSILLON	92	6%
MIDI PYRENEES	84	5%
CENTRE	77	5%
ALSACE	73	4%
PICARDIE	70	4%
PAYS DE LA LOIRE	68	4%
LORRAINE	67	4%
AUVERGNE	61	4%
BOURGOGNE	51	3%
HAUTE NORMANDIE	43	3%
POITOU CHARENTES	43	3%
CHAMPAGNE ARDENNES	34	2%
FRANCHE-COMTE	34	2%
BASSE NORMANDIE	32	2%
LIMOUSIN	26	2%
CORSE	23	1%
REUNION	6	0%
GUYANE	4	0%
MARTINIQUE	2	0%
DOM TOM	1	0%
TOTAL CIT.	1670	100%

- La région Rhône-Alpes figure en première position :
 - une région peu dense en population et en infrastructure, ce qui favorise l'implantation de distributeurs de fioul et de stations services ;
 - une région où les températures peuvent être basses.
- La région Ile-de-France est en deuxième position : une région plus dense, avec davantage de collectifs et donc moins de besoins.

■ *Quinze codes NAF présents, mais seulement trois réellement significatifs*

NAF	Nb. cit.	Fréq.
524Y	1185	 71%
515A	396	 24%
505Z	53	 3%
511C	15	1%
402C	10	1%
602M	2	0%
632E	1	0%
911A	1	0%
999Z	1	0%
602L	1	0%
602E	1	0%
524P	1	0%
522J	1	0%
515F	1	0%
502Z	1	0%
TOTAL CIT.	1670	100%

- Le fichier présente ainsi une bonne correspondance entre la Convention collective et les codes NAF.
- En effet, les codes les plus fréquents :
 - 524Y : Commerce de détail de charbons et combustibles
 - 515A : Commerce de gros de combustibles (distribution de fioul)
 - 505Z : Commerce de détail de carburants (stations services)
 - 511C : Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
 - 402C : Distribution de combustibles gazeux

sont ceux repérés comme relevant de la convention collective 3004.

■ *Une majorité d'établissements de moins de 10 salariés parmi les adhérents*

EFFECTIF	Nb. cit.	Fréq.
De 1 à 10	1344	82%
10 et plus	288	18%
TOTAL CIT.	1632	100%

Minimum = 1, Maximum = 600

Précisons que 38 adhérents ont mentionné un effectif de 0.

EFFECTIF	De 1 à 10	10 et plus	TOTAL
NAF			
524Y	89%	11%	100%
515A	64%	36%	100%
505Z	94%	6%	100%
TOTAL	83%	17%	100%

Les entreprises de 10 et plus les plus représentées sont celles des adhérents du commerce de gros de combustibles (515A), suivies par celles du commerce de détail de charbons et combustibles (524Y).

A noter : il existe des « coquilles vides », par exemple des entreprises de pétroliers créées à des fins de clarifications de gestion.

■ *Nombre de salariés cités dans le fichier AGEFOS-PME pour les trois premiers codes*

Nombre de salariés AGEFOS-PME

524Y	6757
515A	8939
505Z	181
Total	15877

■ *Une majorité de cotisants au sein des trois premiers codes NAF représentés*

COTISANT NAF	N	O	TOTAL
524Y	17%	83%	100%
515A	18%	82%	100%
505Z	11%	89%	100%
TOTAL	17%	83%	100%

- Au total, 83% des adhérents ont cotisé.
- Précisons qu'il n'y a pas de différence notable entre les taux de cotisants des trois premiers codes NAF représentés.
- Les 17% d'entreprises qui n'ont pas cotisé semblent correspondre aux entreprises :
 - qui ont payé une première fois en 2005, mais pas en 2006,
 - ou qui ont été absorbées.

■ *Un recours à la formation plan ou professionnalisation depuis 2005 plus partagé*

Recours formation NAF	N	O	TOTAL
524Y	62%	38%	100%
515A	53%	47%	100%
505Z	87%	13%	100%
TOTAL	61%	39%	100%

- Au total, 39% des adhérents ont eu recours à la formation, plan ou professionnalisation, depuis 2005.
- Parmi les trois premiers codes NAF représentés, ce sont les distributeurs de commerce de détails de carburants (505Z) qui ont eu le moins recours à la formation depuis 2005.

■ *La majorité des adhérents a fourni un numéro de téléphone.*

NAF	TEL PRESENT
402C	90 %
502Z	100 %
505Z	74%
511C	67%
515A	91%
515F	100 %
522J	0 %
524P	0 %
524Y	86%
602E	0 %
602L	100 %
602M	100 %
632E	100 %
911A	100 %
999Z	100 %
Total	86 %

Parmi les trois codes NAF les plus importants, ce sont les adhérents les moins représentés (commerce de détail de carburants - 505Z) qui sont aussi ceux qui ont le moins transmis leur numéro de téléphone (74%).

■ *Conclusions*

- Un fichier sans doute **très complet** en ce qui concerne les entreprises du code **524Y**,
- mais un peu **plus problématique** en matière d'entreprises relevant des codes partagés **515A** et surtout **505Z** : certaines entreprises n'ont probablement pas répondu au bordereau envoyé lors de la constitution du fichier et peuvent être encore à repérer comme étant de la branche.

Il pourrait être conseillé à AGEFOS-PME de réaliser un mailing plus personnalisé sur le code 515A (en expliquant toutefois que les entreprises de ce code peuvent aussi relever de la convention collective 3001).

En revanche,

- la présence du code 505Z semble s'avérer trop faible et aléatoire,
- trop d'autres champs sont en concurrence

pour qu'un mailing personnalisé sur ce code soit conseillé.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**

4. Diagnostic du fichier FF3C

5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**
8. **Dépouillement de l'enquête**
9. **Synthèse**

Le fichier FF3C apporte de précieux compléments

■ Composition du fichier FF3C

- Le fichier présenté est constitué de l'ensemble des adhérents FF3C, dont beaucoup appliquent la convention collective 3004, mais pas tous – notamment parmi ceux dont le code NAF n'est pas 524Y.
- La FF3C nous a cité d'autres fichiers sur la profession :
 - celui de l'enquête du ministère,
 - celui d'Ecofioul,
 - ceux des stations services,

mais ces fichiers ne sont pas du tout exploitables, car ils vont bien au-delà de la convention collective 3004.

- Seules 120 entreprises de code 505Z apparaissent dans le fichier alors que 1000 stations services sont annoncées sur le site de la FF3C : l'écart s'explique par le fait que de nombreuses stations services sont sous d'autres codes.

■ Une centaine de codes NAF est mentionnée, mais seulement 14 comprennent plus de 10 entreprises

NAF	Nb. cit.	Fréq.
524Y	758	40%
nr	384	20%
515 A	209	11%
505Z	120	6%
512A	51	3%
502Z	39	2%
602M	39	2%
515F	35	2%
513J	30	2%
515L	29	2%
602L	28	1%
501 Z	18	1%
453E	11	1%
453F	11	1%
524N	10	1%

- Les **trois principaux codes sont les mêmes dans le fichier FF3C que dans le fichier AGEFOS-PME**
 - Si l'on fait abstraction des autres codes mentionnés dans les fichiers, ainsi que des non réponses, la proportion de deux premiers codes sont relativement proches.

- Le code 505Z s'avère cependant plus représenté dans le fichier FF3C que dans le fichier AGEFOS-PME.

FF3C

NAF	Nb. cit.	Fréq.
524Y	758	70%
515 A	209	19%
505Z	120	11%
TOTAL CIT.	1087	100%

AGEFOS-PME

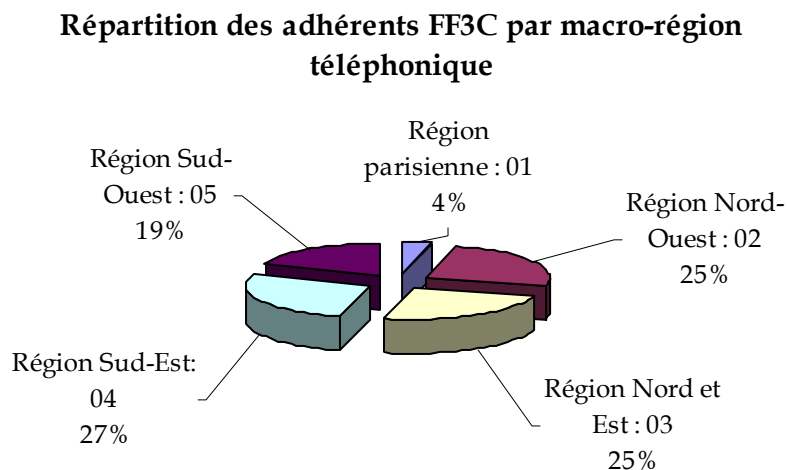
NAF	Nb. cit.	Fréq.
524Y	1185	73%
515 A	396	24%
505Z	53	3%
TOTAL CIT.	1634	100%

- Les **autres codes FF3C** (représentant au total 829 entreprises) confirment ce qui avait été exprimé par le comité de pilotage sur les **autres activités** pouvant être exercées par les entreprises de la branche.

Dans l'ordre d'importance dans le fichier FF3C :

- 512A : Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail
- 502Z : Entretien et réparation de véhicules automobiles
- 602M : Transports routiers de marchandises interurbains
- 515F : Commerce de gros de matériaux de construction et appareils sanitaires
- 513J : Commerce de gros de boissons
- 515L : Commerce de gros de produits chimiques
- 602L : Transports de marchandises de proximité
- 501Z : Commerce de véhicules automobiles
- 453 E : Installation d'eau et de gaz
- 453F : Installation d'équipements thermiques et de climatisation
- 524N : Commerce de détail de quincaillerie

■ *Répartition des adhérents par macro-région téléphonique*



■ *La majorité des adhérents a fourni un numéro de téléphone.*

Seuls 5% des entreprises n'ont pas fourni leur numéro de téléphone.

Dédoublonnage des fichiers AGEFOS-PME et FF3C

■ Des codes SIREN du fichier FF3C difficilement exploitables

- Le fichier comprend les codes SIREN de 1409 entreprises, soit 73% de l'ensemble des entreprises, et ne sont pas exploitables.
- En conclusion, le fichier comprendrait 1352 codes SIREN utilisables – ce qui ne signifie pas qu'ils sont justes.

■ En croisant les fichiers FF3C et AGEFOS-PME, sur les 1352 SIREN utilisables du fichier FF3C, on constate que seuls 684 figurent aussi dans le fichier AGEFOS-PME.

- Ce qui signifie :

FF3C = 1916	
SIREN inconnus ou apparemment faux	564
codes n'étant pas dans AGEFOS-PME	668
codes communs à AGEFOS-PME	684

- Parmi les 668 codes n'étant pas présents dans le fichier AGEFOS :
 - 150 concernent des entreprises relevant du code 524Y,
 - 64 concernent des entreprises relevant du code 515A,
 - 85 concernent des entreprises relevant du code 505Z.

Soit **299 entreprises** à cibler particulièrement dans la collecte et utilisables pour l'enquête si nécessaire en supplément du fichier AGEFOS-PME.

■ Dans le cadre d'un croisement à partir du fichier AGEFOS-PME, 988 entreprises dédoublonnées

- 100% des codes SIRET présents dans le fichier AGEFOS-PME sont apparemment corrects.

■ Conclusions

- L'apport principal du fichier FF3C : les **299 entreprises du fichier FF3C** relevant des codes 524Y, 515A et 505Z et n'apparaissant pas dans le fichier AGEFOS-PME



- Un fichier FF3C cependant **moins étendu que celui d'AGEFOS-PME** concernant les codes 524Y et 515A, ce qui est logique car les adhérents d'une organisation professionnelle n'ont pas d'obligation, contrairement aux adhérents d'un OPCA.
- Mais **davantage d'entreprises relevant du code 505Z**, sans être exhaustif pour autant : le fichier FF3C sera donc **particulièrement utile sur ce code**, car il existe une très forte présomption que ces entreprises relèvent de la convention 3004 alors que la probabilité tombe à moins de 5% si l'on consulte les Pages Jaunes sur les stations services ou le fichier SIRENE INSEE 505Z.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**

5. Les sources publiques

6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**
8. **Dépouillement de l'enquête**
9. **Synthèse**

Deux sources principales sont mobilisables : les données INSEE et UNEDIC (UNISTATIS).

■ Les données INSEE et UNISTATIS sur les trois principaux codes

	UNISTATIS (établissements de 1 salarié et plus en 2004)	INSEE (entreprises en 2004, y compris les sans salariés)
505Z- Comm. détail carburants	4 314	4 969
515A- Comm. gros Combust.	1 053	765
524Y- Comm. détail charb/combust	1 294	1 940
Total	6 661	7 674

- La différence de chiffres s'explique par le fait que l'INSEE **comptabilise** dans ses entreprises les structures qui n'ont **pas de salarié**, contrairement aux données d'UNISTATIS (UNEDIC). Les données de l'UNISTATIS comptabilisent quant à elles en plus de l'INSEE les **établissements secondaires** – qui font donc partie de la même structure juridique.
- A noter que le fait que l'INSEE recense 765 entreprises pour le code 515A alors qu'UNISTATIS comptabilise 1 053 établissements pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agit davantage d'entreprises multi-sites, qui rassemblent donc en une même entité juridique plusieurs établissements, ce semble moins être le cas en ce qui concerne les codes 505Z et 524Y.

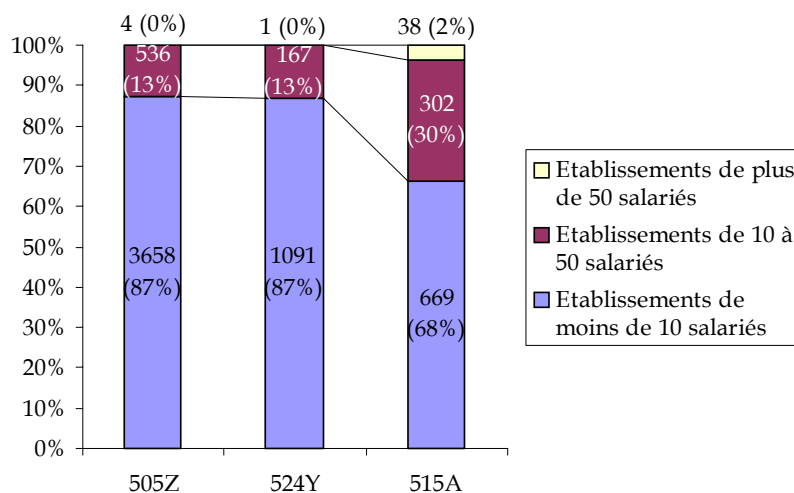
■ **Essentiellement des entreprises et des établissements de moins de 10 salariés**

- Selon l'INSEE pour la taille des entreprises :

TAILLE	505Z	515A	524Y
Total	4 969	765	1 940
00- 0 SALARIE	1 311	276	834
01- 1 A 2 SALARIES	1 247	131	508
02- 3 A 5 SALARIES	1 484	106	330
03- 6 A 9 SALARIES	585	82	147
11- 10 A 19 SALARIES	286	77	92
12- 20 A 49 SALARIES	43	53	26
21- 50 A 99 SALARIES	5	16	-
22- 100 A 199 SALARIES	-	8	-
31- 200 A 249 SALARIES	-	2	-
32- 250 A 499 SALARIES	2	10	2
41- 500 A 999 SALARIES	3	4	1
42- 1000 A 1999 SALARIES	1	-	-
51- 2000 A 4999 SALARIES	2	-	-

- Selon les données de l'UNEDIC (donc hors établissements sans salariés), environ cinq établissements de plus de 50 salariés pour les codes 524Y et 505Z.

**Répartition des établissements
des codes 505Z, 524Y et 515A par taille en 2005**



Sources : UNISTATIS, traitement AB&A

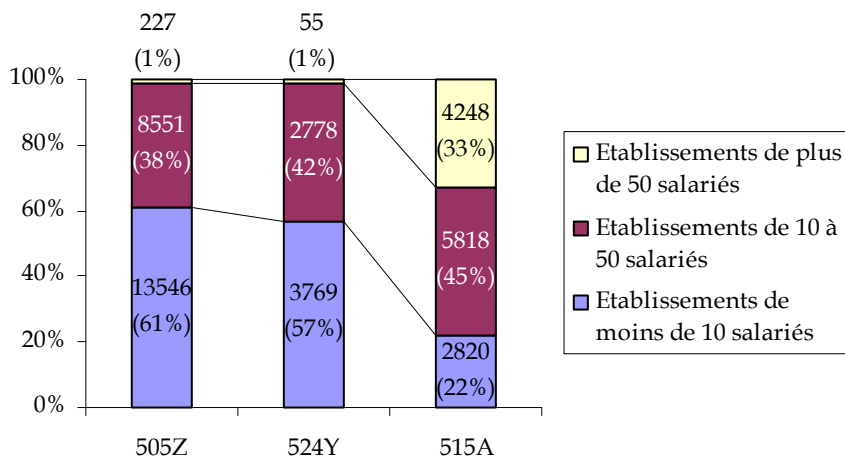
- *Seuls les établissements du code 515A comptent un nombre significatif de salariés travaillant dans des structures de plus de 50 salariés.*

Nombre de salariés par établissements

	Etablissements de moins de 10 salariés	Etablissements de 10 à 50 salariés	Etablissements de plus de 50 salariés	Total
524Y	3 769	2 778	55	6 602
515A	2 820	5 818	4 248	12 886
505Z	13 546	8 551	227	22 324
Total	20 135	17 147	4 530	41 812

Sources : UNISTATIS, traitement AB&A

Répartition des salariés en fonction des tailles d'établissement des codes 505Z, 524Y et 515A en 2005



Sources : UNISTATIS, traitement AB&A

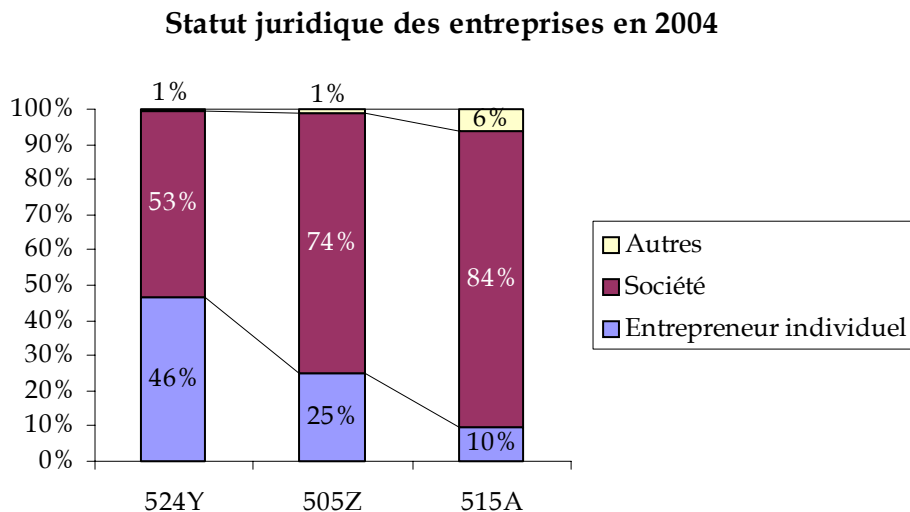
- *Des non salariés particulièrement représentés dans les entreprises du code 505Z*

Effectifs non salariés

524Y	1 322
515A	360
505Z	4 920

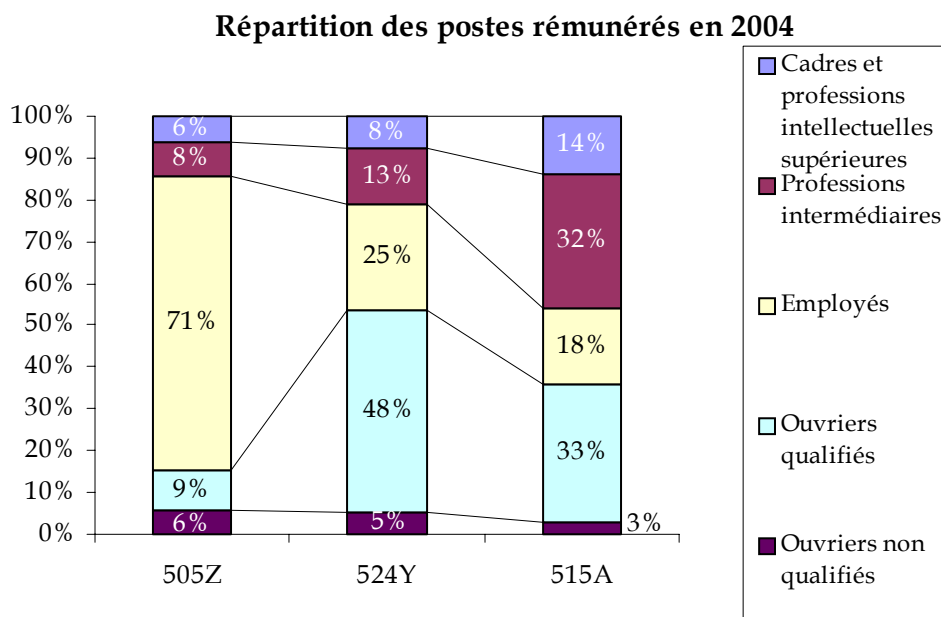
Sources : Direction générale des impôts (DGI), traitement AB&A

■ **Des entrepreneurs individuels surtout présents dans les entreprises du code 524Y**



Sources : INSEE, traitement AB&A

■ **Une plus forte proportion de cadres et professions intermédiaires dans les entreprises du code 515A**



Sources : DADS (seuil : entreprise de 1 salarié et plus) ; traitement AB&A

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**

6. Conclusions

7. **Proposition de panel**
8. **Dépouillement de l'enquête**
9. **Synthèse**

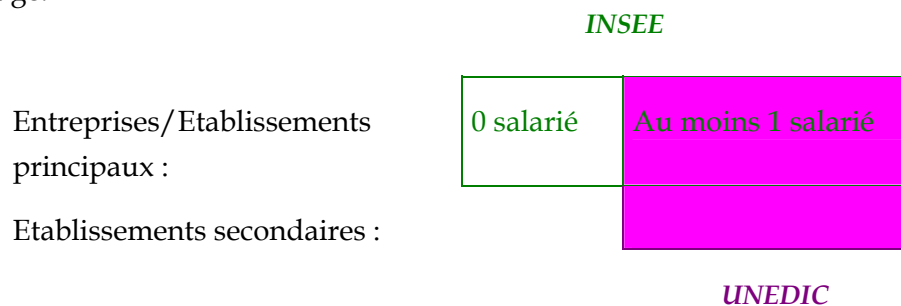
Conclusions sur le nombre d'entreprises

■ Méthodologie

- Pour **connaître la branche dans son ensemble**, le nombre à prendre en compte est plutôt celui des **entreprises**, y compris les entreprises sans salarié, que celui des établissements.

En toute rigueur, il faudrait prendre en compte parmi elles les **entreprises sans salarié**, mais ces données sont absentes des fichiers UNEDIC et AGEFOS-PME – sauf si les entreprises ont eu un ou plusieurs salariés dans le passé.

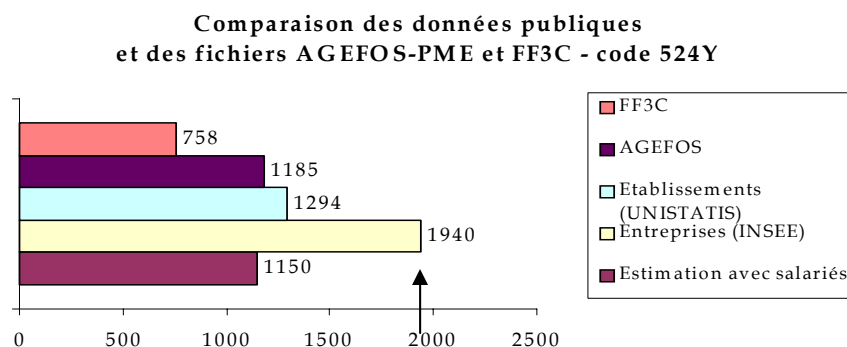
Ainsi, ce sont donc bien les données totales de l'INSEE qu'il faut considérer comme le maximum du nombre d'entreprises dans le cas où le code n'est pas partagé.



- Si par ailleurs l'on cherche le **nombre d'entreprises avec salariés** pour raisonner plus spécifiquement sur les **politiques de l'emploi** ou sur le nombre potentiel d'adhérents à un OPCA, il faut **soustraire à l'INSEE le nombre d'entreprises sans salariés**.

■ Une tentative d'estimation du nombre d'entreprises de la convention collective 3004 en 2004

- 524Y



Sources : fichiers FF3C et AGEFOS-PME, UNISTATIS, INSEE ; traitement AB&A

100% des entreprises avec salariés du code 524Y ont déjà répondu à AGEFOS-PME, ce qui s'explique par le fait que :

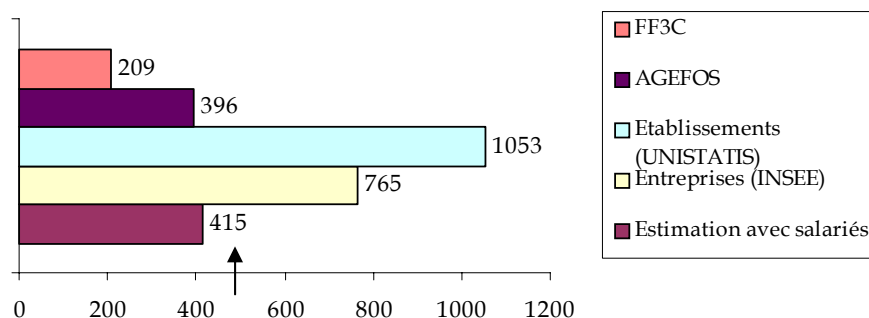
- le code 524Y est un code propre à la convention collective 3004,
- la consultation menée par AGEFOS-PME a été accompagnée d'un message personnalisé de branche concernant le code 524Y.

Cela aboutit à une évaluation maximum de la branche de :

- **y compris les sans salarié : 1940 entreprises** (soit l'indication fléchée sur le graphique),
- **avec salariés : 1 150 entreprises**, soit environ **6 700 salariés**.

- **515A**

**Comparaison des données publiques
et des fichiers AGEFOS-PME et FF3C - code 515A**



Sources : fichiers FF3C et AGEFOS-PME, UNISTATIS, INSEE ; traitement AB&A

81% des entreprises avec salariés du code 515A (qui sont 489) ont déjà répondu à AGEFOS-PME, une hypothèse pourrait être de **tendre vers un taux d'appartenance à la branche d'environ 85%**, en tenant compte du fait :

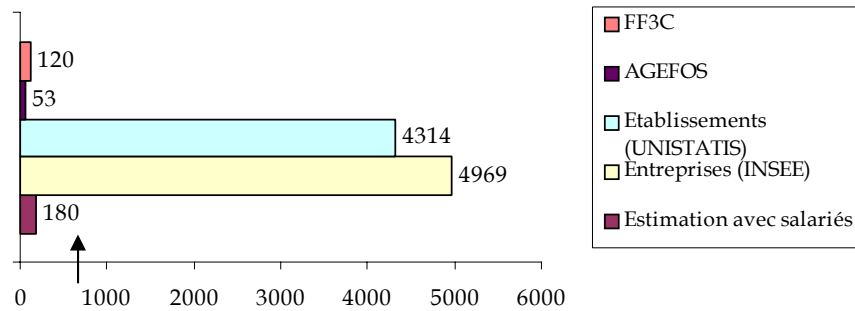
- qu'il s'agit d'un code partagé,
- mais que la consultation menée par AGEFOS-PME n'a pas été accompagnée d'un message personnalisé de branche concernant le code 515A.

Cela aboutirait à une évaluation maximum de :

- **y compris les sans salarié : 650 entreprises**,
- **avec salariés : 415 entreprises**, soit environ **11 000 salariés**.

- 505Z

**Comparaison des données publiques
et des fichiers AGEFOS-PME et FF3C - code 505Z**



Sources : fichiers FF3C et AGEFOS-PME, UNISTATIS, INSEE ; traitement AB&A

En partant du fichier FF3C, plus fourni que le fichier AGEFOS-PME en ce qui concerne le code 505Z, 3,3% des entreprises du code 505Z ont répondu. Une **hypothèse** pourrait être de tendre vers un **taux d'appartenance à la branche d'environ 5%**, en tenant compte du fait :

- qu'il s'agit d'un code très partagé,
- mais que la consultation menée par AGEFOS-PME n'a pas été accompagnée d'un message personnalisé de branche concernant le code 505Z.

Cela aboutirait à une évaluation maximum de :

- **y compris les sans salarié : 250 entreprises,**
- **avec salariés : 180 entreprises, soit environ 1 100 salariés.**

■ **Estimation d'un nombre total d'entreprises et de salariés de la branche**

	Nombre d'entreprises avec salariés	Nombre d'entreprises total	Nombre de salariés
524Y	1 150	1 940	6 700
515A	415	650	11 000
505Z	180	250	1 100
Total	1 745	2 840	18 800

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**

7. Proposition de panel

8. **Dépouillement de l'enquête**
9. **Synthèse**

Clés de redressement du panel de 450 entreprises par codes NAF et par taille

Ne sont concernées que les entreprises ayant des salariés.

■ Variables de redressement selon le NAF

	Estimation du nombre d'entreprises	Soit pourcentage
524Y	1 150	65,9 %
515A	415	23,8%
505Z	180	10,3 %
Total	1745	100,0%

- Contacter 10,3% d'entreprises relevant du code 505Z signifie appeler 46 entreprises, ce qui est insuffisamment représentatif d'un point de vue statistique.
L'intégralité des coordonnées déduites des fichiers dédoublonnés AGEFOS-PME et FF3C permet de contacter 138 entreprises - nous tenterons d'appeler le maximum de ces entreprises.
- Quelles que soient les quantités obtenues sur chacun des codes, les résultats seront redressés sur cette clé.

■ Variables de redressement selon la taille

en % d'entreprises	505Z	515A	524Y
1 à 9 salariés	91%	65%	89%
10 à 49 salariés	9%	27%	11%
50 salariés et plus	0%	8%	0%
total	100%	100%	100%

Clés : INSEE entr sans salarié pour 515A et 524Y et AGEFOS pour 505Z

Les résultats seront redressés selon cette clé.

Méthode de recrutement du panel

■ *L'utilisation du fichier AGEFOS complété du fichier FF3C semble le choix le plus pertinent*

- Sur le code **505Z**, la probabilité de contacter des entreprises qui appliquent la convention 3004 en appelant au hasard du fichier des Pages Jaunes s'avère extrêmement faible.

Nous proposons donc de partir du fichier résultant de l'agrégation **dédoublonnée des fichiers AGEFOS-PME et FF3C** (soit 138 entreprises environ), de sur représenter la proportion des entreprises 505Z lors des prises de contact et de redresser les résultats de l'enquête par la suite.

- Sur le code **515A**, AGEFOS est proche de 82% du total des entreprises avec salariés, donc ce fichier semble le plus pertinent. Il est en outre en volume suffisant (environ 110 entreprises doivent répondre sur 396 entreprises dans le fichier).
- Sur le code 524Y, AGEFOS est quasiment exhaustif, donc servira de base d'appel.

■ *Les entreprises les plus grandes concernées par l'envoi d'un courrier ou d'un email les prévenant de l'appel du cabinet afin qu'elles puissent rassembler les informations nécessaires au préalable*

Un courrier sera envoyé aux **33 entreprises de 50 salariés et plus** relevant des 3 principaux codes citées dans le fichier AGEFOS-PME afin de leur permettre de préparer les réponses concernant leurs effectifs.

■ *Le choix de ne pas appeler les entreprises des autres codes*

- Comme il est possible d'adhérer à la FF3C sans appliquer la convention collective 3004, cela n'a aucune valeur statistique de téléphoner aux entreprises des codes les moins représentés.

En moyenne, le poids des autres codes présents dans le fichier FF3C n'est pas supérieur à 0,8% pour chaque code.

- Pour AGEFOS le total de tous les autres codes est de 2,15% soit non isolable statistiquement dans cette enquête.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**

8. Dépouillement de l'enquête

8.1. Remarques méthodologiques

- 8.2. **Les caractéristiques des entreprises interrogées et leurs activités**
- 8.3. **Les caractéristiques des ressources humaines**
- 8.4. **Recrutement du panel d'entreprises volontaires pouvant être sollicitées par AGEFOS-PME dans le cadre d'enquêtes complémentaires**

9. Synthèse

Remarques méthodologiques

■ 450 entreprises interrogées

Trois codes NAF étudiés :

- 505Z : Commerce de détail de carburants (stations services)
- 515A : Commerce de gros de combustibles (distribution de fioul)
- 524Y : Commerce de détail de charbons et combustibles

■ Des données brutes avant redressement s'approchant au plus près des clés présentées

- Les entreprises du code **524Y** sont majoritairement représentées.

NAF figurant dans le fichier source	Nb. cit.	Fréq.
505Z	79	18%
515A	161	36%
524Y	210	47%
TOTAL OBS.	450	100%

450 répondants

- Les entreprises de **moins de 10 salariés** prédominent nettement.

Nombre de salariés aujourd'hui	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 10	352	78%
De 10 à 50	75	17%
50 et plus	23	5%
TOTAL OBS.	450	100%

450 répondants

- Les données brutes résultant de l'enquête sont proches des variables décrites dans la partie précédentes, reflétant la situation de la branche des combustibles.

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Nombre de salariés aujourd'hui				
Moins de 10	96%	60%	85%	78%
De 10 à 50	4%	29%	12%	17%
50 et plus	0%	11%	3%	5%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

■ Des données redressées selon les clés présentées dans la partie 7 *Proposition de panel*

- Deux clés de redressement ont donc été appliquées :
 - par code NAF,
 - par taille.
- A noter : le nombre de répondants précisés sous les tableaux et graphiques correspond au nombre brut d'entreprises parmi les 450 interrogées ayant répondu à la question.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**

8. Dépouillement de l'enquête

8.1. Remarques méthodologiques

8.2. Les caractéristiques des entreprises interrogées et leurs activités

8.3. Les caractéristiques des ressources humaines

8.4. Recrutement du panel d'entreprises volontaires pouvant être sollicitées par AGEFOS-PME dans le cadre d'enquêtes complémentaires

9. Synthèse

Les entreprises

■ Une grande majorité d'entreprises indépendantes

- Ce sont les entreprises qui relèvent du code **524Y**, suivies des entreprises du code **505Z** qui sont le plus souvent des entreprises **indépendantes**.

Lorsque les entreprises interrogées sont des filiales, elles sont pour la **moitié** d'entre elles **filiale d'un indépendant** et pour l'autre moitié, filiale d'un pétrolier.

Votre entreprise est-elle indépendante, filiale d'un indépendant, filial d'un pétrolier ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Indépendant ou filiale				
indépendante	93%	80%	95%	91%
filiale d'un indépendant	3%	10%	3%	5%
filiale d'un pétrolier	4%	11%	2%	4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

- Les entreprises **indépendantes** sont le plus souvent des entreprises **de moins de 10 salariés**.

Parmi les entreprises interrogées, les **filiales de pétrolier** comptent souvent **plus de 50 salariés** que les filiales d'indépendant, ce qui s'explique sans doute en partie par le phénomène de concentration du secteur au profit des pétroliers.

Votre entreprise est-elle indépendante, filiale d'un indépendant, filial d'un pétrolier ?

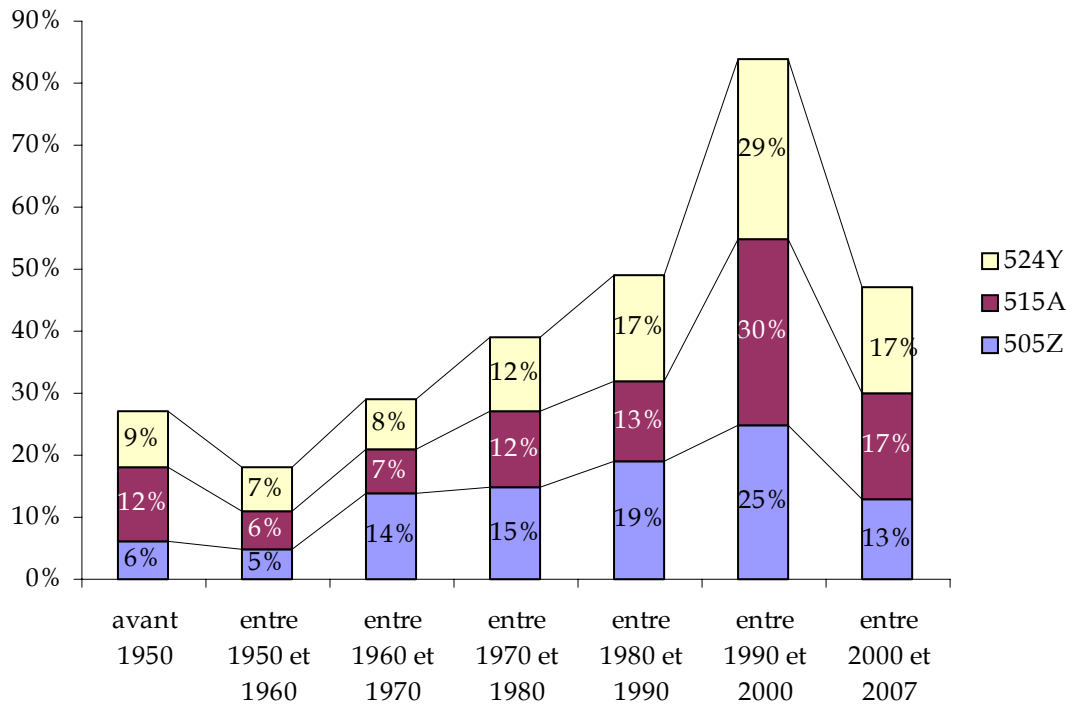
Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Indépendant ou filiale				
indépendante	95%	75%	47%	91%
filiale d'un indépendant	3%	13%	19%	5%
filiale d'un pétrolier	2%	13%	34%	4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

■ Des entreprises interrogées créées ou reprises jusqu'en 2007

Quelle est l'année de création ou de reprise de l'entreprise ?

Année de création ou de reprise de l'entreprise par NAF

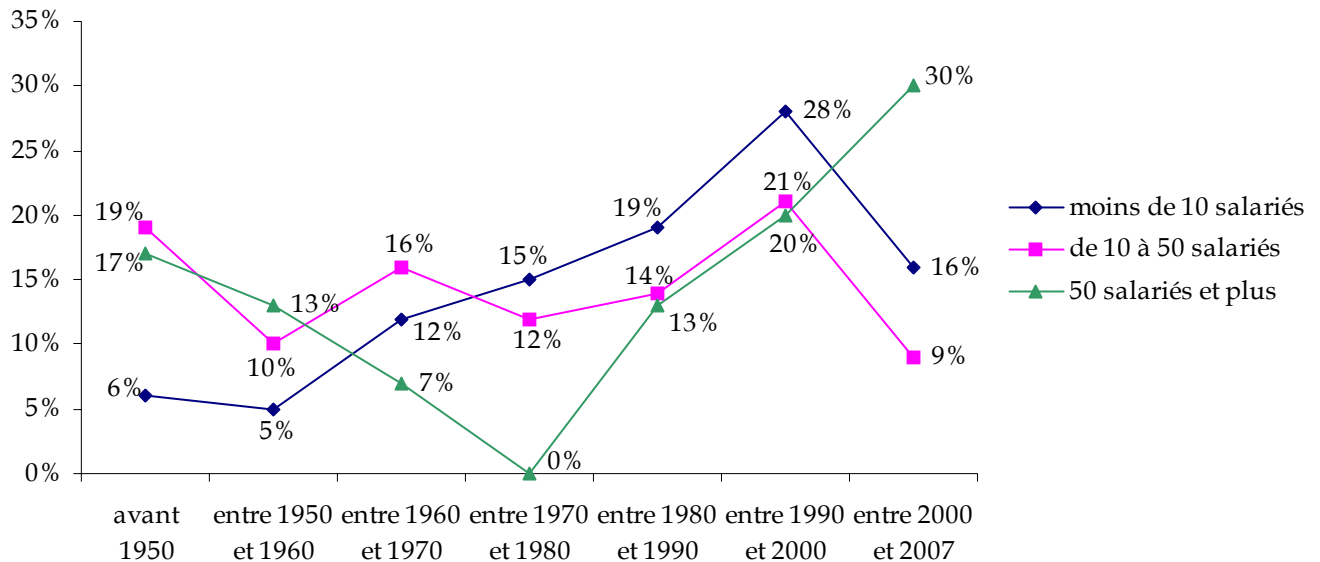


438 répondants

- Plus la date de création ou de reprise de l'entreprise est proche, plus la proportion d'entreprises augmente, en raison de la disparition d'entreprises les moins récentes.
- La baisse apparente sur le graphique entre 1990 - 2000 et 2007 est par ailleurs à relativiser puisque l'échelle de durée de 2000 à 2007 est inférieure aux précédentes - la proportion de créations ou de reprises d'entreprises ne baisse en réalité que de 1 à 2%.

Quelle est l'année de création ou de reprise de l'entreprise ?

Année de création ou de reprise de l'entreprise par taille de l'entreprise



438 répondants

■ Des entreprises majoritairement en zone rurale

- La majorité des entreprises interrogées, tous codes confondus, est située en **zone rurale ou mixte**, des régions souvent moins denses en infrastructures.

Les entreprises du code 505Z en particulier sont essentiellement situées en zone rurale.

Votre entreprise ou vos établissements sont-ils plutôt situés en zone rurale, en zone mixte, en zone urbaine ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Situation géographique de l'entreprise				
en zone rurale	73%	39%	55%	53%
en zone mixte	22%	46%	25%	30%
en zone urbaine	5%	14%	20%	17%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

- En **zone rurale**, il s'agit en majorité d'entreprises de **moins de 10 salariés**, alors qu'en **zone mixte**, les entreprises comptent souvent **50 salariés et plus** – à noter que ce sont souvent dans les zones périurbaines que se situent les sièges des plus grosses entreprises, ce qui pourraient contribuer à expliquer cette concentration d'entreprises de 50 salariés et plus dans ces zones.

Votre entreprise ou vos établissements sont-ils plutôt situés en zone rurale, en zone mixte, en zone urbaine ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C Situation géographique de l'entreprise	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
en zone rurale	57%	33%	23%	53%
en zone mixte	26%	47%	67%	30%
en zone urbaine	17%	20%	9%	17%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

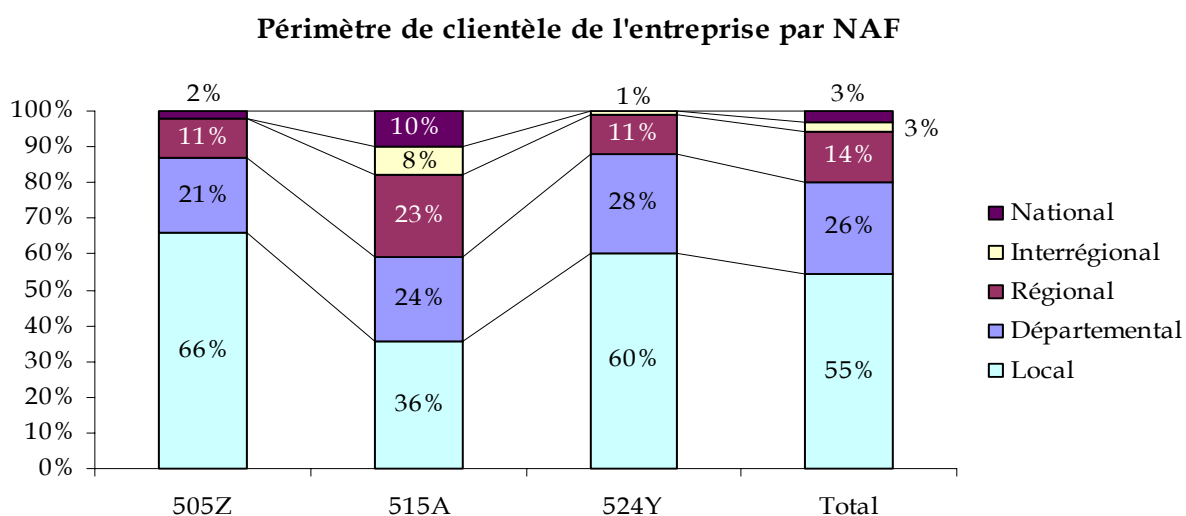
■ Un périmètre de clientèle essentiellement local

- A l'**exception** des entreprises du code **515A**, la majorité des entreprises interrogées a un **périmètre de clientèle d'abord local**, puis départemental.

Ce constat s'explique sans doute au moins en partie par le fait que les entreprises des codes 505Z et 524Y sont des entreprises de commerce de détail.

Les entreprises du code 515A ont quant à elles un périmètre de clientèle plus régional, interrégional et national que les autres entreprises interrogées.

Quel est le périmètre de clientèle de votre entreprise ?

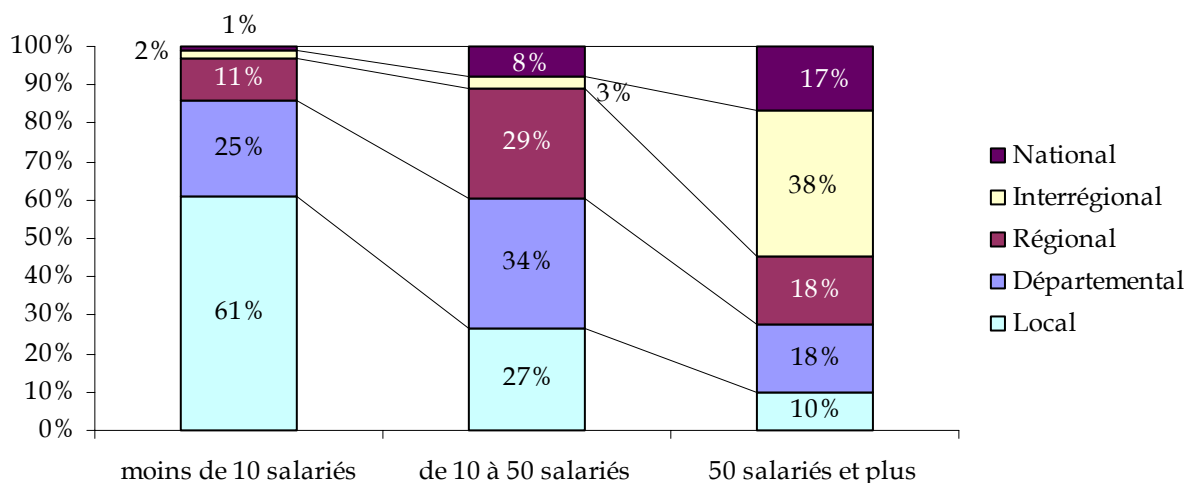


448 répondants

- Assez logiquement, plus les entreprises sont de **taille importante**, plus leur **périmètre s'accroît**.

Quel est le périmètre de clientèle de votre entreprise ?

Périmètre de clientèle de l'entreprise par taille d'entreprise



448 répondants

■ Des entreprises appliquant dans leur majorité la convention collective des Combustibles (3004)

Savez-vous quelle convention collective applique votre entreprise ?

Convention collective	NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
3004 Combustibles		27%	62%	78%	69%
Ne sait pas		35%	15%	17%	19%
Autre		8%	4%	3%	4%
3001 Industrie du pétrole		7%	10%	0%	3%
3034 Services de l'automobile		21%	1%	0%	3%
3305 Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire - vendant notamment du ga		3%	0%	0%	1%
3085 Transports routiers et activités auxiliaires du transport		0%	2%	0%	1%
3018 Industries chimiques		0%	2%	0%	1%
3044 Commerce de gros		0%	2%	0%	0%
3109 Métallurgie		0%	1%	0%	0%
3154 Négoce des matériaux de construction		0%	1%	0%	0%
TOTAL		100%	100%	100%	100%

450 répondants

- Ces résultats **corroborent les conclusions** présentées dans la deuxième partie du rapport concernant les champs conventionnels de la branche des Combustibles :
 - la **première convention collective** est celle des Combustibles (**3004**), qui regroupe des entreprises des trois codes et concerne tout particulièrement les entreprises des codes 524Y et 515A ;
 - la **deuxième convention collective** la plus fréquente est la convention collective de l'Industrie du pétrole (**3001**), dont relèvent des entreprises des codes 515A et 505Z ;
 - la **troisième convention collective** la plus fréquemment mentionnée est celle des Services à l'automobile (**3034**), citée quasiment exclusivement par les entreprises du code 505Z, ce qui est logique pour des entreprises qui sont souvent des stations services.
- Les autres conventions collectives du tableau ont été mentionnées par les entreprises interrogées de manière beaucoup plus marginale.
- A noter qu'une proportion non négligeable d'entreprises n'ont **pas su répondre** à cette question.
- Ce sont majoritairement les entreprises de moins de 10 salariés, et dans une moindre mesure les entreprises de 10 à 50 salariés, qui ne savent pas quelle est leur convention collective.

Savez-vous quelle convention collective applique votre entreprise ?

Convention collective	Nombre de salariés aujourd'hui_C			TOTAL
	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	
3004 Combustibles	69%	69%	78%	69%
Ne sait pas	22%	3%	0%	18%
Autre	3%	9%	11%	4%
3001 Industrie du pétrole	2%	9%	6%	3%
3034 Services de l'automobile	3%	0%	0%	3%
3305 Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire - vendant notamment du gaz en bo	0%	4%	0%	1%
3085 Transports routiers et activités auxiliaires du transport	1%	1%	0%	1%
3044 Commerce de gros	0%	1%	0%	0%
3109 Métallurgie	0%	1%	0%	0%
3018 Industries chimiques	0%	1%	5%	0%
3311 Commerce de quincaillerie	0%	0%	0%	0%
3154 Négoce des matériaux de construction	0%	1%	0%	0%
3108 Industries chimiques	0%	1%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

■ L'AGEFOS-PME, l'OPCA de la majorité des entreprises interrogées

Savez-vous à quel organisme collecteur votre entreprise verse sa contribution formation ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
OPCA				
AGEFOS-PME	29%	81%	88%	80%
Ne sait pas	34%	16%	10%	14%
Autre	30%	2%	1%	4%
Ne cotise pas	4%	0%	0%	1%
OPCA Transports	0%	1%	1%	1%
OPCAREG	4%	0%	0%	0%
C2P	0%	1%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

446 répondants

- A noter que **14% des entreprises interrogées** (et 34% des entreprises du code 505Z interrogées) **ne savent pas** quel était leur OPCA.

En outre, à la question « Si votre entreprise verse sa contribution à un autre organisme collecteur, lequel ? », les entreprises interrogées ont quasiment toutes donné une réponse qui reflète leur méconnaissance du système, car elles ont cité des structures qui ne sont pas des OPCA¹.

- Comme en ce qui concerne les conventions collectives, ce sont les entreprises de moins de 50 salariés qui ont déclaré ne pas connaître leur OPCA.

Savez-vous à quel organisme collecteur votre entreprise verse sa contribution formation ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
OPCA				
AGEFOS-PME	80%	79%	95%	80%
Ne sait pas	14%	14%	0%	14%
Autre	4%	2%	5%	4%
Ne cotise pas	1%	2%	0%	1%
OPCA Transports	1%	0%	0%	1%
OPCAREG	0%	2%	0%	0%
C2P	0%	1%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

446 répondants

¹ Des organismes de formations (l'AFT-IFTIM, le Groupement national pour la formation automobile (GNFA), le Fonds d'assurance formation de la branche des services de l'automobile (ANFA)), les Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de métiers...



- Si ne sont analysés que les OPCA cités, il apparaît que l'écrasante **majorité** des entreprises ayant pu répondre ont déclaré **cotiser à AGEFOS-PME**, ce qui semble logique étant donné que deux des trois fichiers sources de l'enquête étaient composés des adhérents d'AGEFOS-PME.

Les activités principales des entreprises et leurs évolutions

■ Un volume d'activité variable selon le NAF et la taille des entreprises

- Dans leur **majorité**, les entreprises interrogées ont un volume estimatif de l'activité tous produits confondu de **moins de 10 000 mètres cubes ou tonnes**.

Ce sont les entreprises du code **515A**, qui font du commerce de gros, qui ont déclaré un **volume estimatif** de leur activité **le plus élevé**.

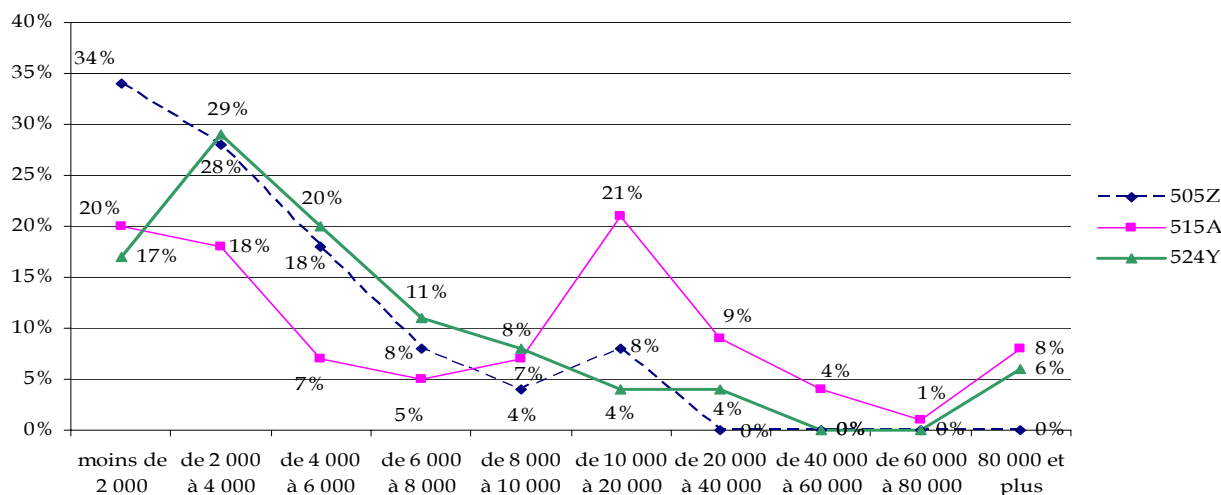
Quel est le volume estimatif de votre activité en mètres cubes ou en tonnes, tous produits confondus ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Volume de l'activité, tous produits				
Moins de 2 000	34%	20%	17%	20%
De 2 000 à 4 000	28%	18%	29%	26%
De 4 000 à 6 000	18%	7%	20%	17%
De 6 000 à 8 000	8%	5%	11%	9%
De 8 000 à 10 000	4%	7%	8%	7%
10 000 et plus	8%	44%	14%	21%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

275 répondants

- La courbe souligne le décrochage des deux autres codes par rapport au code 515A.

**Volume estimatif de l'activité des entreprises
tous produits confondus, en m3 ou en tonnes par NAF**

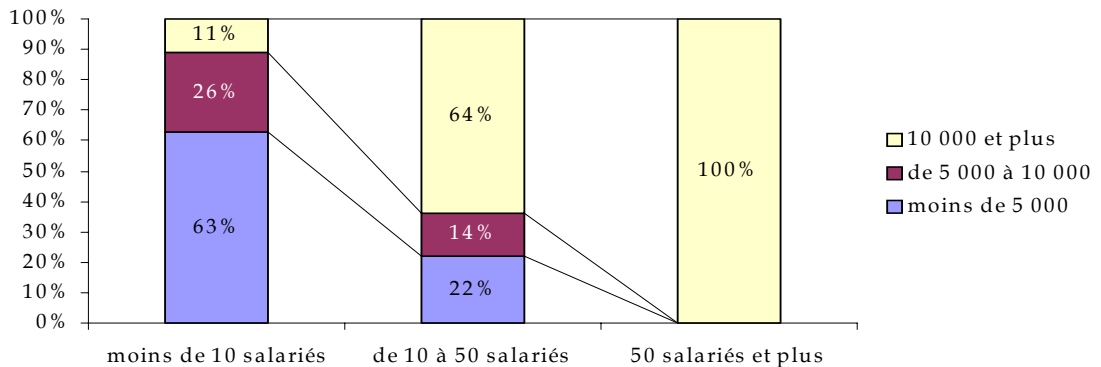


275 répondants

- Sans surprise, le volume estimatif de l'activité est **proportionnel à la taille** des entreprises interrogées.

Quel est le volume estimatif de votre activité en mètres cubes ou en tonnes, tous produits confondus ?

**Volume estimatif de l'activité des entreprises
tous produits confondus
en m3 ou en tonne, par taille d'entreprise**



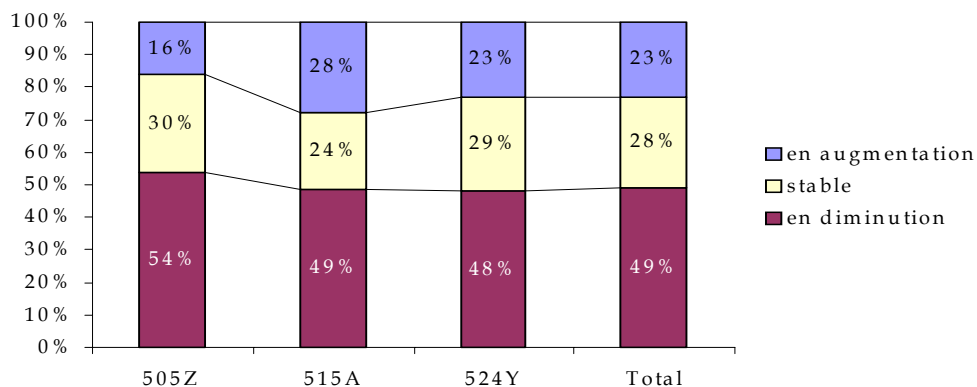
275 répondants

- A noter qu'environ 40% des entreprises interrogées ont refusé de répondre à cette question, considérée comme du domaine du confidentiel.

■ **Pour la moitié des entreprises interrogées, un volume d'activité en diminution entre 2005 et 2006**

Entre 2005 et 2006, ce tonnage en mètres cubes ou en tonnes a-t-il plutôt été en diminution / stable / en augmentation ?

Evolution du volume d'activité entre 2005 et 2006 par NAF

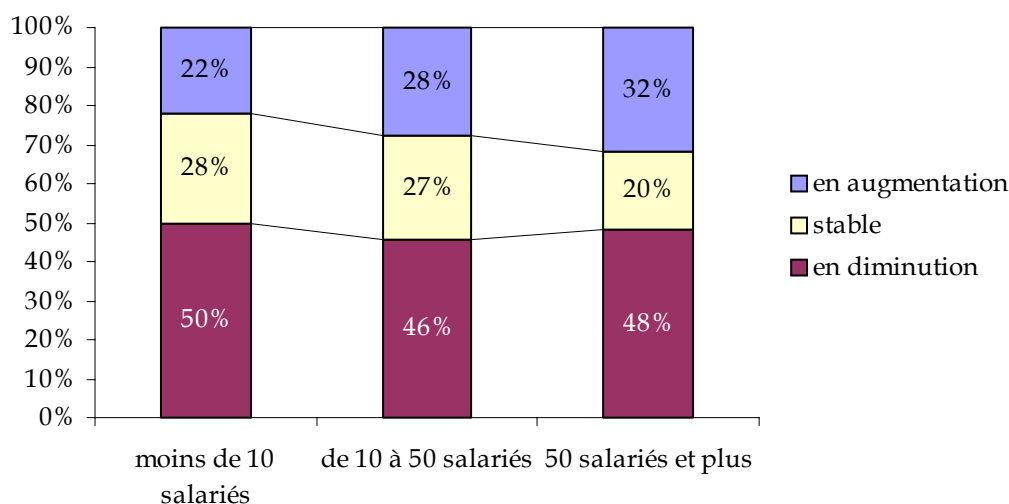


438 répondants

- La **majorité** des entreprises du code **505Z** interrogées constatent même une **diminution** de leur volume total d'activité entre 2005 et 2006.
- Ce sont les entreprises du code **515A** qui ont le plus souvent enregistré une **augmentation** de leur volume d'activité entre 2005 et 2006.
- Ce sont les entreprises de **moins de 10 salariés** qui constatent le plus souvent que leur volume d'activité a **diminué** au regard de l'année passée, les entreprises de **plus de 50 salariés** faisant davantage le constat d'une **augmentation** de leur volume d'activité sur la même période.

Entre 2005 et 2006, ce tonnage en mètres cubes ou en tonnes a-t-il plutôt été en diminution / stable / en augmentation?

Evolution du volume d'activité entre 2005 et 2006 par taille



438 répondants

■ Des entreprises utilisant 5 camions en moyenne

- Les entreprises de commerce de gros de combustibles (**515A**), qui distribuent du fioul, comptent en moyenne **plus de camions** que les entreprises relevant des deux autres codes NAF concernés.

Combien votre entreprise utilise-t-elle de camions ?

NAF figurant dans le fichier source	Nombre de camions utilisés
505Z	2
515A	11
524Y	3
TOTAL	5

447 répondants

- Cette moyenne plus élevée pour les entreprises du code 515A s'explique aussi par le fait que ce code compte le **plus d'entreprises de 50 salariés et plus**.

Or cette moyenne est bien sûr aussi à ajuster selon la taille des entreprises : les entreprises de 50 salariés et plus comptent ainsi en moyenne près de 90 camions, alors que les entreprises de moins de 10 salariés n'en comptent que 2.

Combien votre entreprise utilise-t-elle de camions ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	Nombre de camions utilisés
50 salariés et plus	88
de 10 à 50 salariés	8
moins de 10 salariés	2
TOTAL	5

447 répondants

- En moyenne, les entreprises comptent **un peu plus de deux salariés par camion**.

Le nombre de salariés par camion **augmente en fonction de la taille de l'entreprise**.

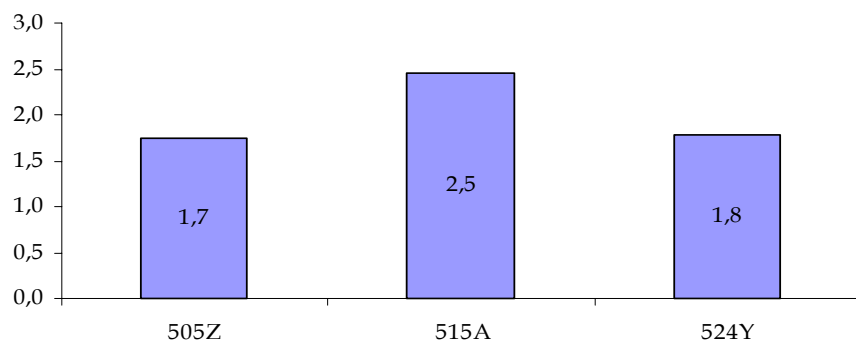
Nombre de salariés par camion en fonction de la taille d'entreprise



447 répondants

- Ce sont les entreprises du code NAF 515A qui dénombrent le plus de salariés par camion.

**Nombre de salariés par camion
en fonction du NAF**



447 répondants

■ Une prédominance nette de la distribution de fioul domestique

Je vais vous demander maintenant la proportion approximative de votre activité annuelle dans 7 types de produits.

Tout d'abord, la proportion en distribution de gaz de pétrole liquéfié ?

Et la proportion en distribution de fioul domestique ?

Et la proportion en distribution de carburant à la pompe ?

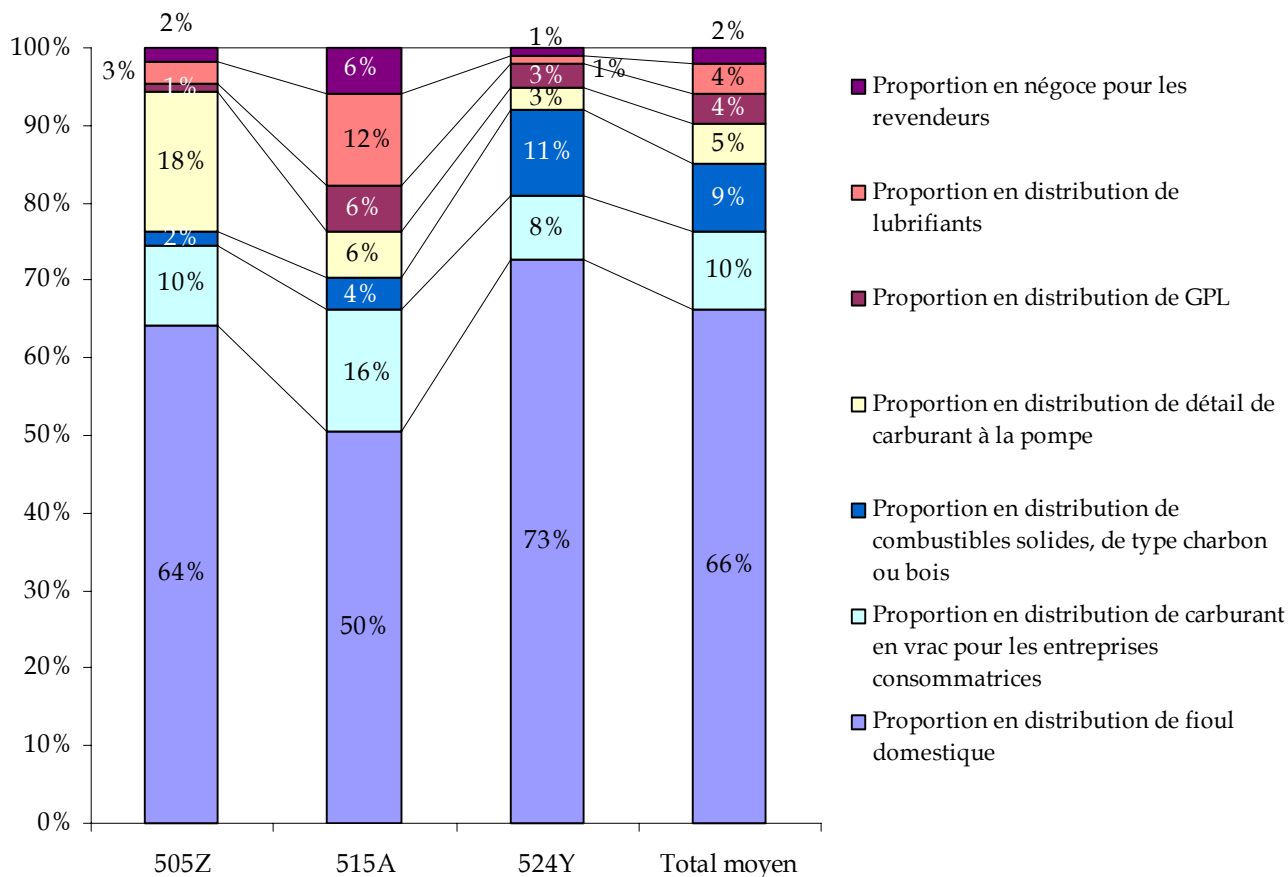
Et la proportion en distribution de carburant en vrac pour les entreprises consommatrices ?

Et la proportion en négoce pour les revendeurs ?

Et la proportion en distribution de lubrifiants ?

Et la proportion en distribution de combustibles solides, de type charbon ou bois ?

Proportion moyenne de l'activité annuelle par type de produits par NAF



Hors non réponse²

A noter : ce graphique est construit sur la moyenne des pourcentages des différentes entreprises. Ainsi, une entreprise du code 524Y diffuse en moyenne 73% de fioul domestique, mais il ne s'agit pas de la proportion totale de fioul domestique diffusé dans le réseau des 524Y dans son ensemble.

- La **distinction par code NAF** s'avère relativement **peu significative**.

² distribution de gaz de pétrole liquéfié : 434 répondants
distribution de fioul domestique : 429 répondants
distribution de carburant à la pompe : 428 répondants
distribution de carburant en vrac pour les entreprises consommatrices : 421 répondants
négoce pour les revendeurs : 433 répondants
distribution de lubrifiants : 425 répondants
distribution de combustibles solides, de type charbon ou bois : 418 répondants

- Tous codes confondus, la proportion moyenne en **distribution de fioul domestique** déclarée par les entreprises interrogées représente **au moins la moitié de l'activité annuelle** totale des entreprises.

Le carburant en vrac pour les entreprises consommatrices est le deuxième taux le plus élevé.

- A noter qu'en ce qui concerne les entreprises ayant répondu qu'elles distribuaient du **gaz de pétrole liquéfié**, **88%** d'entre elles ont déclaré le distribuer en bouteille.

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Si oui, sous quelle forme ?				
vrac	0%	27%	6%	12%
bouteille	100%	73%	94%	88%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

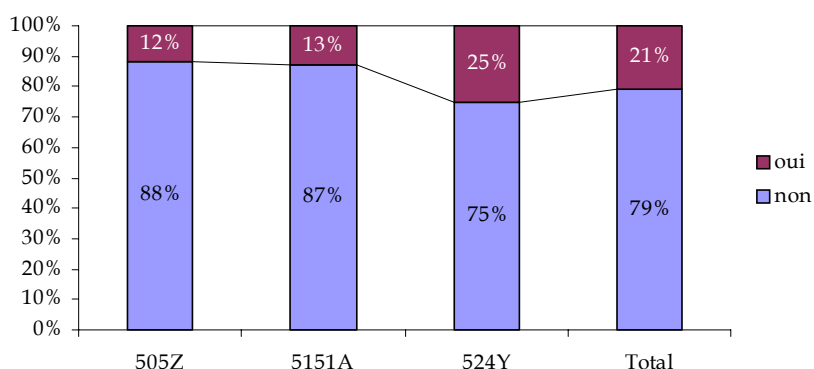
61 répondants

- Les entreprises interrogées ayant une **activité en entretien-installation** de chaufferie sont minoritaires.

Ce sont logiquement les entreprises du code **524Y** exerçant dans le commerce de détail de charbons et de combustibles qui exercent **le plus souvent une activité d'entretien-installation** de chaufferie.

L'entreprise exerce-t-elle des activités en entretien-installation de chaufferie ?

Activités en entretien-installation de chaufferie par NAF

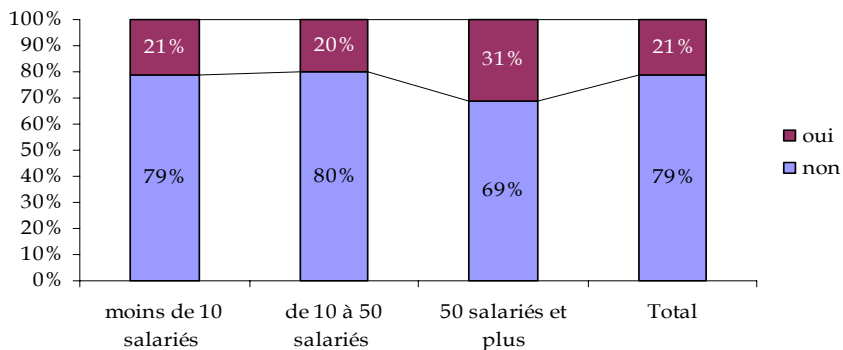


447 répondants

- Ce sont surtout les entreprises de 50 salariés et plus qui exercent des activités de chaufferie.

L'entreprise exerce-t-elle des activités en entretien-installation de chaufferie ?

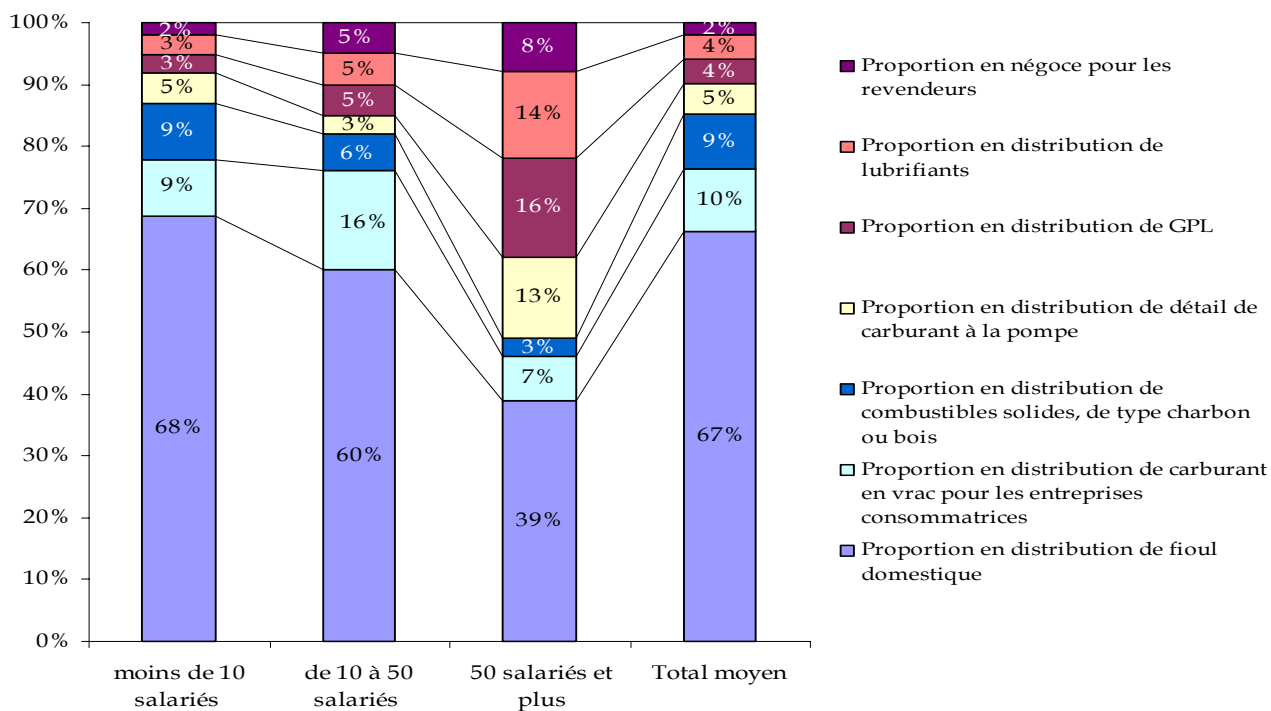
Activités en entretien-installation de chaufferie par taille



447 répondants

- Plus la **taille** de l'entreprise **augmente**, plus la **proportion en distribution de fioul** domestique, de combustibles solides et de carburant en vrac **diminue**, et plus la proportion en négoce pour les revendeurs, en distribution de lubrifiants et en distribution de GPL augmente.

Proportion moyenne de l'activité annuelle par type de produits en fonction de la taille de l'entreprise



Hors non réponse

■ Des évolutions nuancées selon les activités, le NAF et la taille des entreprises interrogées³

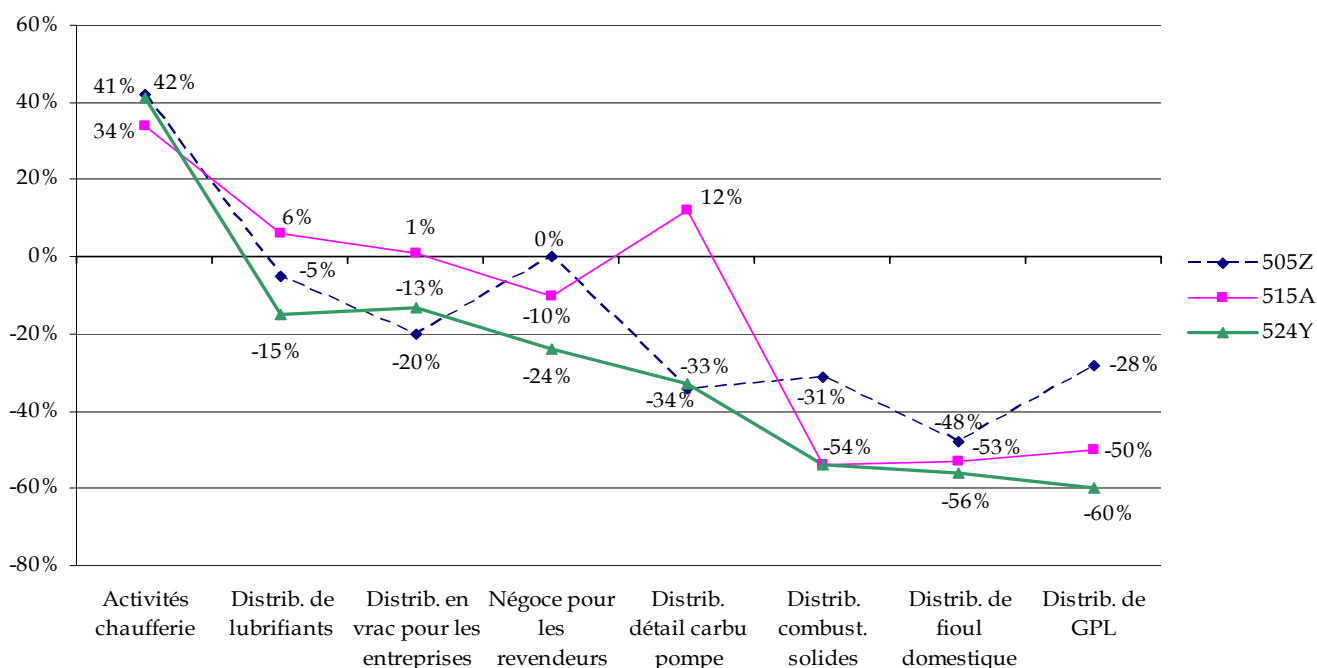
- Selon les entreprises interrogées tous codes NAF confondus, les activités d'**installation-entretien** de chaufferie connaissent la plus forte **augmentation**.

La **distribution de GPL** connaîtrait quant à elle la plus forte **baisse**.

- L'on peut s'étonner de la hausse déclarée de la distribution de détail de carburant à la pompe pour les entreprises du code 515A, d'autant que les entreprises des deux autres codes concernés accusent une baisse de production sensible.

Ces activités sont-elles plutôt en diminution /stables /en augmentation ?

Evolution de la production de types de produits par NAF



Hors non réponse⁴

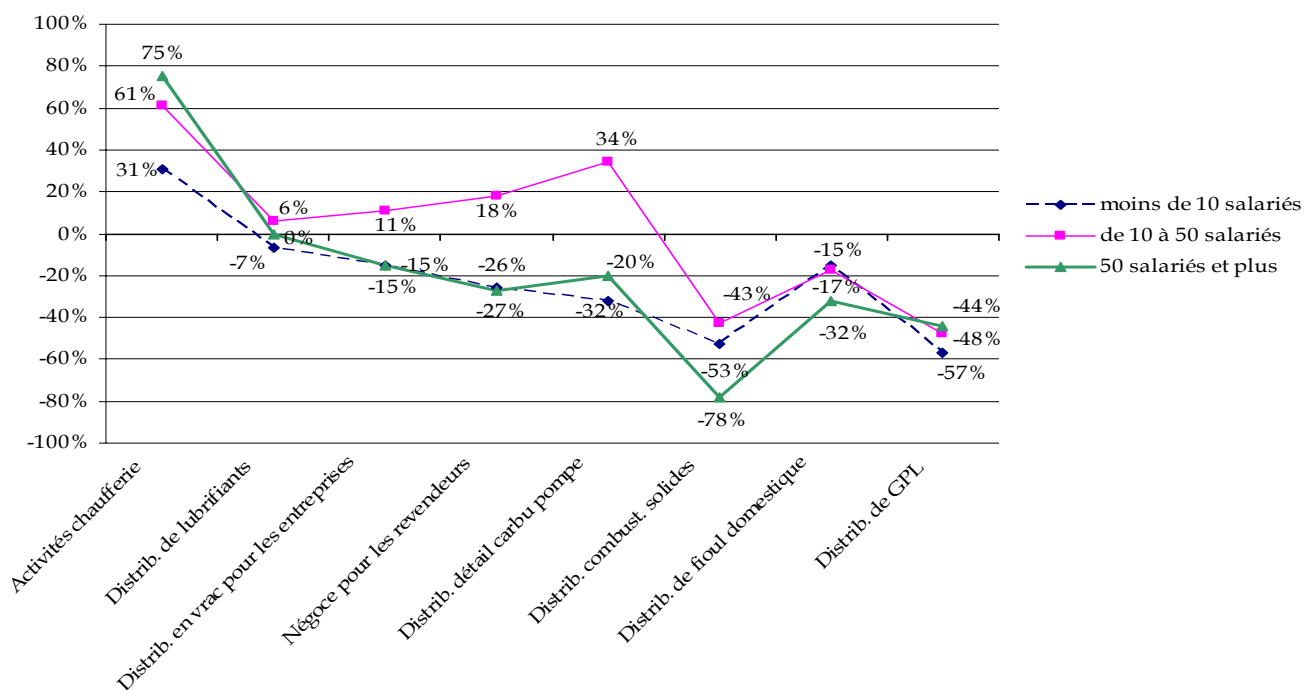
³ Les deux graphiques suivants sont construits à partir du tableau des réponses des entreprises par produit, les entreprises ayant déclaré que la proportion du produit en question était en diminution, stable ou en augmentation. Les courbes correspondent à la soustraction des réponses « en diminution » aux réponses « en augmentation ». Le résultat de cette soustraction sera qualifié de « solde » dans toute la suite du rapport. Lorsque les courbes de solde deviennent négatives, c'est que la production du produit concerné a majoritairement été déclarée en diminution.

- Ce sont les entreprises de **50 salariés et plus** qui déclarent l'augmentation la **plus forte de la part des activités d'installation-entretien** de chaufferie.
- Ce sont aussi les entreprises de **50 salariés et plus** qui ont exprimé la **diminution** la plus **marquée** en matière de **distribution de combustibles solides**.

Les entreprises de **moins de 10 salariés** accusent les plus fortes **diminutions en général**, et en particulier en matière de distribution de **GPL** et de distribution en **détail de carburant à la pompe**.

Ces activités sont-elles plutôt en diminution /stables /en augmentation ?

Evolution de la production de types de produits par taille d'entreprise



Hors non réponse 10

-
- 4 Evolution distribution de gaz de pétrole liquéfié : 56 répondants
 Evolution distribution de fioul domestique : 384 répondants
 Evolution distribution de carburant à la pompe : 111 répondants
 Evolution distribution de carburant en vrac pour les entreprises consommatrices : 243 répondants
 Evolution négoce pour les revendeurs : 39 répondants
 Evolution distribution de lubrifiants : 131 répondants
 Evolution distribution de combustibles solides, de type charbon ou bois : 175 répondants
 Evolution activité chaufferie : 79 répondants



- A noter que l'évolution de ces produits peut s'avérer variable selon les années, notamment sous l'influence des conditions la météorologiques.

Les activités secondaires des entreprises

- 50% des entreprises interrogées exercent au moins une activité secondaire, hors du domaine des combustibles et carburants

L'entreprise exerce-t-elle par ailleurs d'autres activités hors du domaine des combustibles et carburants ? Lesquelles ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Autres activités hors domaine combust				
aucune autre activité hors du champ des combustibles et carburants	67%	67%	54%	59%
autre	15%	21%	31%	27%
transport de marchandises	0%	5%	7%	6%
négoce de matériaux de construction	1%	1%	6%	4%
vente de boissons	4%	2%	5%	4%
produits destinés à l'agriculture (livraison de grains, vente de produits phytosanitaires, v	0%	3%	5%	4%
réparation/entretien automobile	18%	4%	1%	4%
vente de bois	0%	1%	1%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

439 répondants

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

- Ce sont surtout des entreprises de moins de 50 salariés qui exercent de telles activités secondaires.

L'entreprise exerce-t-elle par ailleurs d'autres activités hors du domaine des combustibles et carburants ? Lesquelles ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Autres activités hors domaine combust				
aucune autre activité hors du champ des combustibles et carburants	60%	50%	83%	59%
autre	27%	29%	11%	27%
transport de marchandises	6%	4%	6%	6%
négoce de matériaux de construction	4%	7%	0%	4%
vente de boissons	4%	6%	0%	4%
produits destinés à l'agriculture (livraison de grains, vente de produits phytosar	4%	5%	0%	4%
réparation/entretien automobile	4%	4%	0%	4%
vente de bois	1%	1%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

439 répondants

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

■ Des activités secondaires diverses

- Parmi les entreprises qui ont répondu exercer une activité secondaire ne figurant pas dans la première liste, **61% exercent une activité sans lien direct** avec leur activité principale⁵.

Si l'entreprise exerce une autre activité hors du domaine des combustibles et carburants, laquelle ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Si autre, laquelle ?				
vente alimentation et quincaillerie	25%	14%	17%	17%
installation/entretien de cuves à fioul	0%	3%	20%	16%
activités du paysage	17%	3%	16%	14%
ramonage	0%	11%	9%	9%
vente de fluides et gaz industriels (fréon)	8%	10%	8%	8%
plomberie, serrurerie	0%	0%	10%	7%
énergies renouvelables (surtout type énergie solaire, carburant alternatif)	8%	14%	2%	5%
location/vente automobile	8%	14%	2%	5%
hôtel, restauration	8%	8%	2%	3%
vente en appareils ménagers	0%	7%	2%	3%
pompes funèbres	0%	3%	2%	2%
locations (kayak, benne, chambre froide...)	8%	0%	2%	2%
bar tabac	7%	0%	2%	2%
vente de gaz naturel	0%	2%	2%	2%
menuiserie	0%	0%	2%	2%
sellerie	0%	0%	2%	2%
acastillage	0%	0%	2%	1%
vente d'articles de pêche	0%	0%	2%	1%
ramassage scolaire	0%	0%	2%	1%
taxi	0%	0%	2%	1%
pressing	8%	4%	0%	1%
vente de poêles à bois et chaudières à fioul	0%	3%	0%	1%
vente de bitume et fioul lourd	0%	3%	0%	1%
travaux agricoles	0%	3%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

137 répondants.

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

⁵ Hors installation/entretien de cuves à fioul, ramonage, vente de fluides et gaz industriels, énergie renouvelables, location/vente automobile, vente de gaz naturel, vente de poêles à bois et chaudières à fioul, vente de bitume et fioul lourd.

- Ce sont majoritairement les entreprises des codes **505Z** et du code **524Y** qui exercent des activités secondaires **sans lien direct** avec les combustibles.

Si l'entreprise exerce une autre activité hors du domaine des combustibles et carburants, laquelle ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Si autre, laquelle ?				
Activités n'ayant pas de lien direct avec les combustibles	75%	42%	65%	61%
Activités ayant un lien avec les combustibles	25%	61%	43%	45%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

137 répondants.

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

- La variation est moins sensible en fonction de la taille de l'entreprise.

Si l'entreprise exerce une autre activité hors du domaine des combustibles et carburants, laquelle ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Si autre, laquelle ?				
Activité n'ayant pas de lien direct avec les combustibles	62%	55%	57%	61%
Activités ayant un lien avec les combustibles	45%	45%	43%	45%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

137 répondants.

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

■ Des activités secondaires en progression, surtout dans les structures de 10 salariés et plus

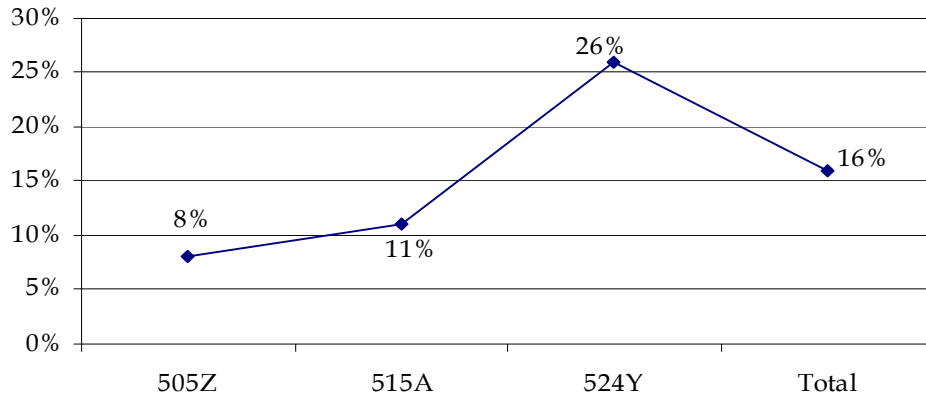
- La part des activités secondaires hors du domaine des combustibles s'avère **progresser**, comme le souligne clairement la courbe de solde.

La part de ces activités hors du domaine des combustibles et carburants est elle en diminution, stable, en augmentation ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Evolution part des autres activités				
en augmentation	32%	28%	26%	27%
stable	44%	55%	58%	56%
en diminution	24%	17%	16%	17%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

168 répondants

Evolution de la part des autres activités par NAF



168 répondants

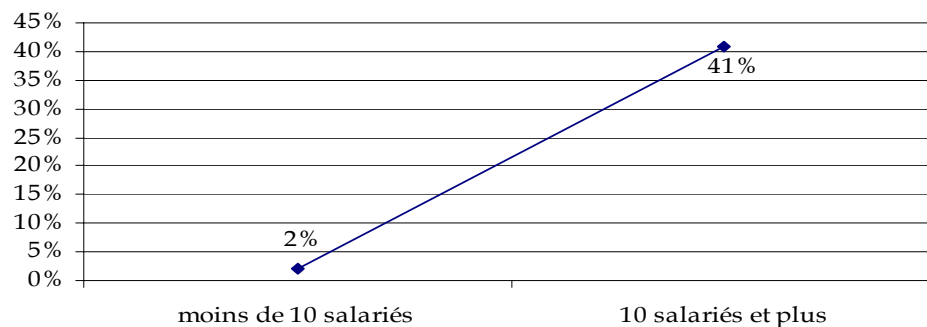
- Ce sont les entreprises de **10 salariés** et plus qui déclarent une **augmentation plus importante de la part de ces autres activités**.

La part de ces activités hors du domaine des combustibles et carburants est elle en diminution, stable, en augmentation ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	10 et plus	TOTAL
Evolution part des autres activités			
en augmentation	22%	47%	27%
stable	58%	47%	56%
en diminution	20%	6%	17%
TOTAL	100%	100%	100%

168 répondants

Evolution de la part des autres activités par taille d'entreprise



168 répondants

■ **Tous NAF confondus, un quart des entreprises envisageant des projets de diversification**

- Ce sont surtout les entreprises du code **505Z**, et dans une moindre mesure celles du code **515A**, qui **projetent de se diversifier** vers de nouvelles activités.

L'entreprise projette-t-elle de se diversifier vers de nouvelles activités ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Des projets de diversification?				
non	64%	68%	73%	71%
oui	27%	26%	22%	23%
ne sait pas	9%	6%	5%	6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

286 répondants

- Ce sont les entreprises de **50 salariés et plus** qui **projetent le moins** de se diversifier.

L'entreprise projette-t-elle de se diversifier vers de nouvelles activités ?

Nombre de salariés aujourd'hui	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Des projets de diversification?				
non	71%	68%	83%	71%
oui	22%	30%	17%	23%
ne sait pas	6%	2%	0%	6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

286 répondants

- **55%** des entreprises ayant des projets de diversification d'activité prévoient de se diversifier en direction d'**activités proches** :
 - des énergies renouvelables (panneaux solaires et biocarburants, diagnostics et conseils...) (22% des 55%),
 - de la vente de bois (14% des 55%),
 - de l'entretien et la maintenance (9% des 55%),
 - de l'installation et du nettoyage de cuves de fioul (6% des 55%),
 - de la vente de gaz de ville (1% des 55%),
 - du dépannage automobile (1% des 55%),
 - de la vente de lubrifiants (1% des 55%),
 - de la vente d'extincteurs (1% des 55%).



- **45%** des entreprises **prévoient d'exercer des activités sans lien direct** avec les combustibles (vente de produits spécifiques, transport de marchandises, installation et entretien de climatisation, activité du paysage, location, entrepôt).

La transmission des entreprises

■ De nombreux projets de cessation ou de cession à échéance de moins de 5 ans

- La probabilité de cessation d'activité ou de transmission de l'entreprise à une échéance de moins de 5 ans est **très forte ou forte** pour **25%** des entreprises interrogées.
- Elle s'avère encore **plus forte** dans les entreprises des codes **515A** : 27% des entreprises ont une forte ou très forte probabilité de cessation d'activité ou de transmission de l'entreprise.

La probabilité de cessation d'activité ou de transmission de l'entreprise à une échéance de moins de 5 ans est-elle très faible / faible / ne sait pas / forte/ très forte ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Probab cessation d'activité ou transmiss				
très faible	42%	48%	47%	47%
faible	21%	13%	14%	14%
ne sait pas	11%	12%	15%	14%
forte	9%	11%	12%	11%
très forte	17%	16%	13%	14%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

449 répondants

■ Plus les entreprises sont importantes, plus la probabilité de cessation ou de cession d'activité est faible

La probabilité de cessation d'activité ou de transmission de l'entreprise à une échéance de moins de 5 ans est-elle très faible / faible / ne sait pas / forte/ très forte ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Probab cessation d'activité ou transmiss				
très faible	43%	60%	89%	47%
faible	16%	6%	0%	14%
ne sait pas	14%	11%	5%	14%
forte	11%	11%	0%	11%
très forte	15%	11%	6%	14%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

449 répondants

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**

8. Dépouillement de l'enquête

- 8.1. **Remarques méthodologiques**
- 8.2. **Les caractéristiques des entreprises interrogées et leurs activités**

8.3. **Les caractéristiques des ressources humaines**

- 8.4. **Recrutement du panel d'entreprises volontaires pouvant être sollicitées par AGEFOS-PME dans le cadre d'enquêtes complémentaires**

9. Synthèse

Le dirigeant des entreprises

■ Des dirigeants majoritairement masculins

- Peu de variation de taux selon le NAF

Le chef d'entreprise est-il un homme/une femme ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Genre du dirigeant de l'entreprise				
un homme	87%	90%	88%	88%
une femme	13%	10%	12%	12%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

- Plus la **taille** des entreprises **s'accroît**, plus le **dirigeant** des entreprises interrogées s'avère être un **homme**.

Le chef d'entreprise est-il un homme/une femme ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Genre du dirigeant de l'entreprise				
un homme	88%	91%	100%	88%
une femme	12%	9%	0%	12%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

- Le taux de dirigeants masculins est **supérieur au taux constaté dans les TPE en général** : à titre d'exemple, selon le répertoire SIRENE des entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2006⁶, ce taux est de 80% toutes activités confondues.

Les seuls taux supérieurs au taux constaté dans les entreprises des trois codes concernés sont les taux des entreprises de la construction (98%) et des transports (91%).

⁶ Champ ICS

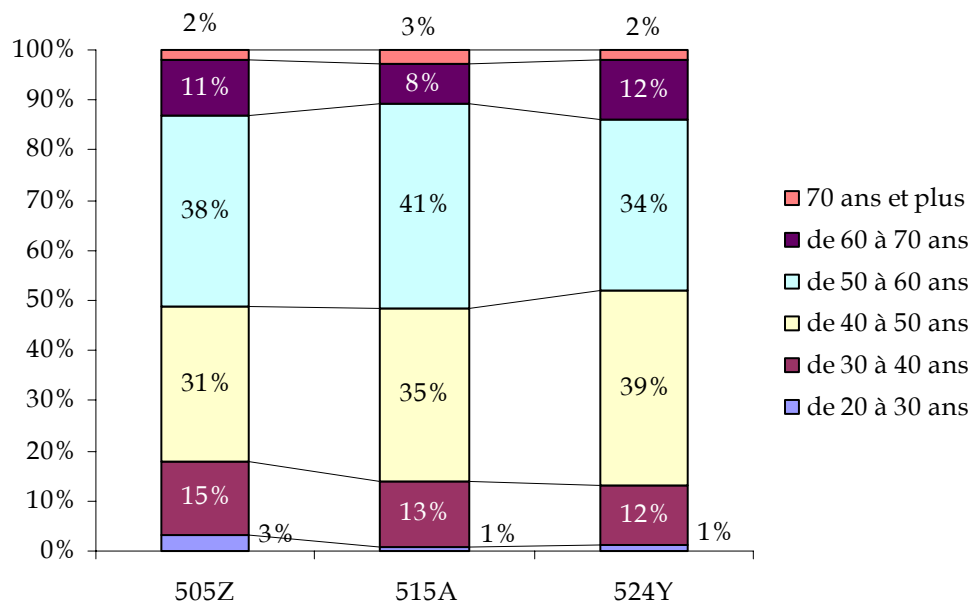
■ Des dirigeants de moins de 50 ans

NAF figurant dans le fichier source	Age du dirigeant de l'entreprise
505Z	47
515A	48
524Y	48
TOTAL	48

448 répondants

- Les dirigeants des entreprises interrogées ont **en moyenne 48 ans** – cette donnée reste **inchangée en fonction** du NAF, de la **taille** et de la situation **géographique** et du **statut** de l'entreprise.

Age des dirigeants d'entreprise par NAF



448 répondants

- Cet âge moyen est **légèrement supérieur** à l'âge moyen des dirigeants d'entreprise selon le répertoire SIRENE des TPE au 1^{er} janvier 2006, qui est de 46 ans.

Les chefs d'entreprises individuelles du commerce et du transport sont cependant eux aussi âgés de 48 ans en moyenne.

■ Des dirigeants majoritairement non salariés de l'entreprise

- Dans les entreprises des codes 505Z et 524Y, le dirigeant est le plus souvent non salarié de l'entreprise – sans doute car ce sont souvent de plus petites entreprises.

Le dirigeant de l'entreprise est-il salariés de l'entreprise ou non salarié (gérant majoritaire par exemple) ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Statut du dirigeant				
non salarié (gérant majoritaire par ex)	70%	47%	66%	62%
salarié de l'entreprise	30%	53%	34%	38%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

446 répondants

- Sans surprise, ce sont les dirigeants des entreprises de **moins de 10** salariés qui sont le **plus souvent non salariés**.

Le dirigeant de l'entreprise est-il salariés de l'entreprise ou non salarié (gérant majoritaire par exemple) ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Statut du dirigeant				
non salarié (gérant majoritaire par ex)	67%	35%	42%	62%
salarié de l'entreprise	33%	65%	58%	38%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

446 répondants

■ Dans un peu plus de 40% des cas, un conjoint travaillant dans l'entreprise

- Lorsque le conjoint travaille dans l'entreprise, il nous a en général été déclaré comme **salarié** de l'entreprise.

Son conjoint travaille – t-il dans l'entreprise ? A-t-il un statut de salarié de l'entreprise, non salarié avec un statut de conjoint collaborateur, pas de statut ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Statut du conjoint du dirigeant				
ne travaille pas dans l'entreprise	57%	70%	55%	59%
salarié de l'entreprise	24%	26%	32%	30%
non salarié avec un statut de conjoint collaborateur	18%	3%	11%	10%
pas de statut	1%	1%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

439 répondants

- Sans surprise, c'est surtout dans les entreprises de moins de 10 salariés que le conjoint du dirigeant travaille dans la même entreprise, et dans les entreprises de moins de 50 salariés que le conjoint a un statut de conjoint collaborateur.

Son conjoint travaille – t-il dans l'entreprise ? A-t-il un statut de salarié de l'entreprise, non salarié avec un statut de conjoint collaborateur, pas de statut ?

Statut du conjoint du dirigeant	Nombre de salariés aujourd'hui_C			TOTAL
	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	
ne travaille pas dans l'entreprise	56%	69%	93%	59%
salarié de l'entreprise	32%	21%	0%	30%
non salarié avec un statut de conjoint collaborateur	10%	10%	0%	10%
pas de statut	2%	0%	7%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

439 répondants

Les salariés et leurs postes

■ Rappel : des entreprises de moins de 10 salariés à près de 85%

Combien votre entreprise compte-t-elle de salariés à la date d'aujourd'hui ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Nombre de salariés aujourd'hui_C				
moins de 10	91%	65%	89%	84%
de 10 à 50	9%	27%	11%	15%
50 et plus	0%	8%	0%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

450 répondants

- Parmi les salariés sont comptés les CDI, les CDD, le chef d'entreprise le cas échéant,
- mais ne sont pas comptabilisés les apprentis, les contrats de professionnalisation, les intérimaires.

■ Un nombre de postes permanents plutôt stable ou en légère augmentation

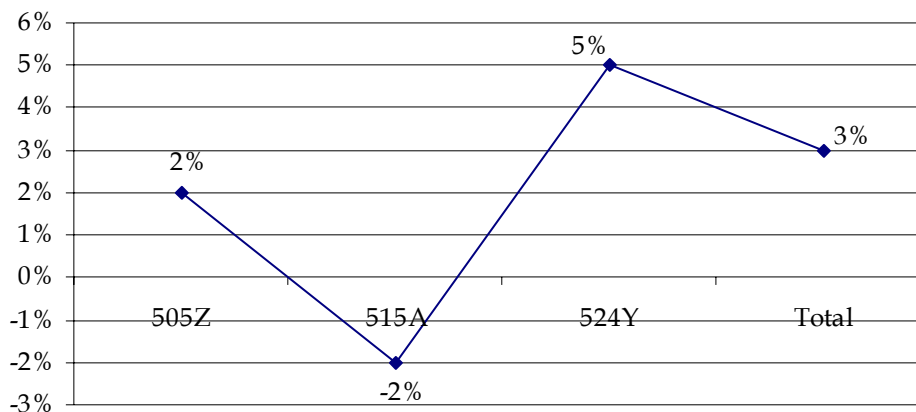
- Ce sont les entreprises du code 524Y qui ont déclaré la plus forte augmentation du nombre de postes permanents (CDI) : 13% des entreprises de code se sont prononcées en ce sens.

Pour vous, l'évolution du nombre de postes permanents dans votre entreprise représente :

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Evolution du nombre de postes permanents				
une forte augmentation	1%	2%	1%	1%
une légère augmentation	9%	8%	12%	11%
une stabilité	81%	77%	78%	78%
une légère diminution	7%	9%	6%	7%
une forte diminution	1%	3%	2%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

444 répondants

Solde du nombre de postes permanents par NAF



444 répondants

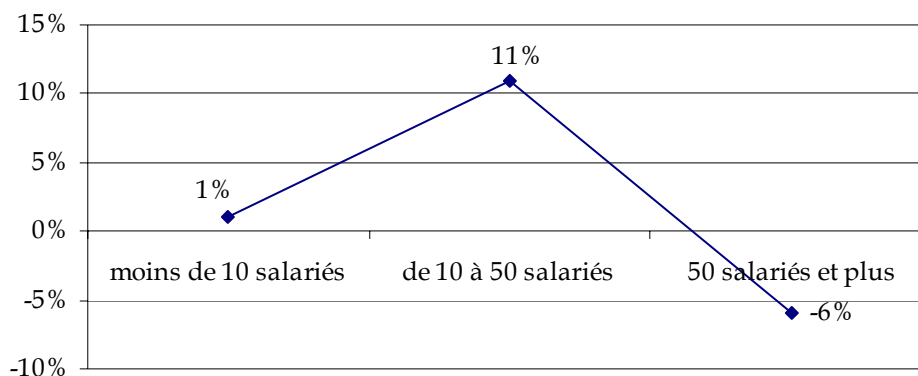
- Les entreprises de **50 salariés et plus** sont celles qui semblent avoir enregistré le **plus de mouvement** en termes de postes permanents. Il peut sembler surprenant que le solde entre l'augmentation et la diminution de postes indique ces plus grosses entreprises aient constaté une baisse de 6% de leurs postes permanents, mais cette baisse est aussi à mettre en relation avec le besoin actuel de recrutement des entreprises de plus de 50 salariés, pour lesquelles 81% des recrutements projetés sont destinés au remplacement des salariés quittant l'entreprise (cf chapitre « La gestion des ressources humaines »).

Pour vous, l'évolution du nombre de postes permanents dans votre entreprise représente :

Nombre de salariés aujourd'hui_C	50 et plus	de 10 à 50	moins de 10	TOTAL
Evolution du nombre de postes permanents				
une forte augmentation	5%	0%	1%	1%
une légère augmentation	19%	22%	9%	11%
une stabilité	47%	66%	81%	78%
une légère diminution	30%	11%	6%	7%
une forte diminution	0%	0%	3%	2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

444 répondants

Solde du nombre de postes permanents par taille d'entreprise



444 répondants

■ Les facteurs d'évolution

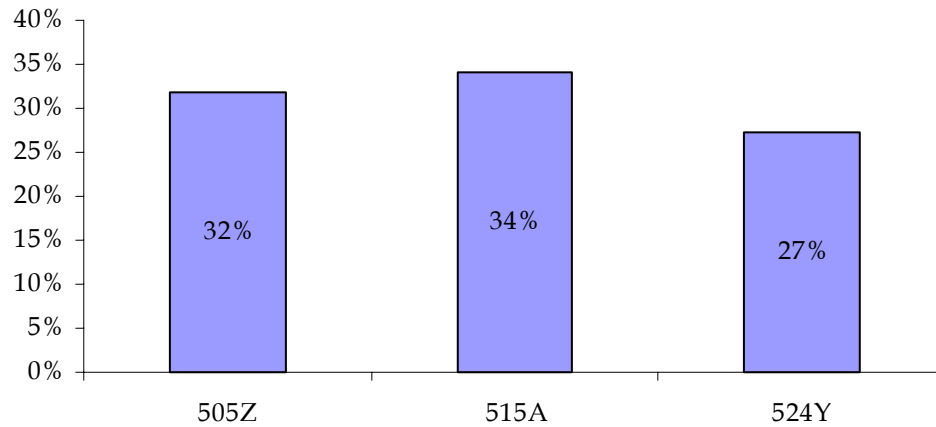
- Les variations du nombre de postes permanents sont relativement importantes et sont dues aux yeux des entreprises :
 - dans le cas d'une **augmentation** du nombre de postes :
 - * à une création d'activité,
 - * à l'évolution du métier qui nécessite l'embauche de commerciaux,
 - dans le cas d'une **diminution** du nombre de postes :
 - * à une cessation d'activité,
 - * à une baisse de la demande habituelle, et notamment aux conséquences des hivers plus doux,
 - * à la concurrence des autres sources d'énergie,
 - * à la concentration et au rôle des grandes surfaces.

■ Une majorité de salariés masculins

- **32%** des salariés en CDI et CDD des entreprises interrogées sont des **femmes**.
- Le nombre moyen de femmes dans l'entreprise s'avère variable en fonction du code NAF, la présence de femme étant plus basse dans les entreprises des codes 524Y et 505Z.

Parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de femmes ?

Proportion de femmes salariées par NAF

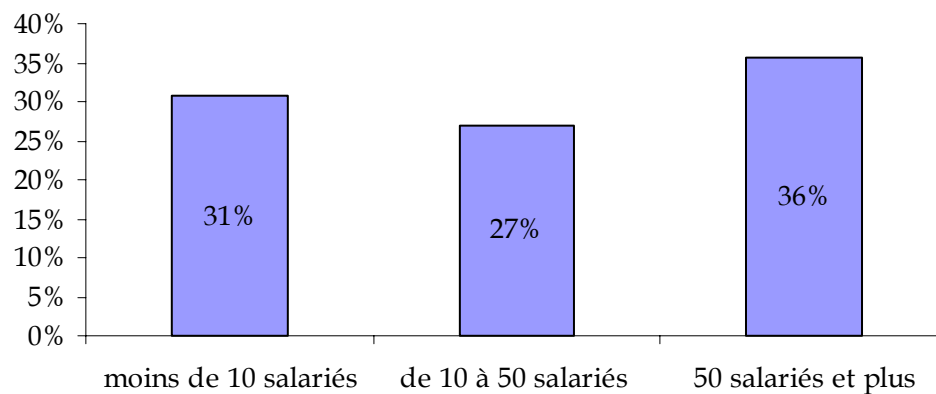


445 répondants

- La proportion de femmes salariées en CDI et CDD est plus élevée dans les entreprises de 50 salariés et plus.

Parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de femmes ?

Proportion de femmes salariées par taille d'entreprise



445 répondants

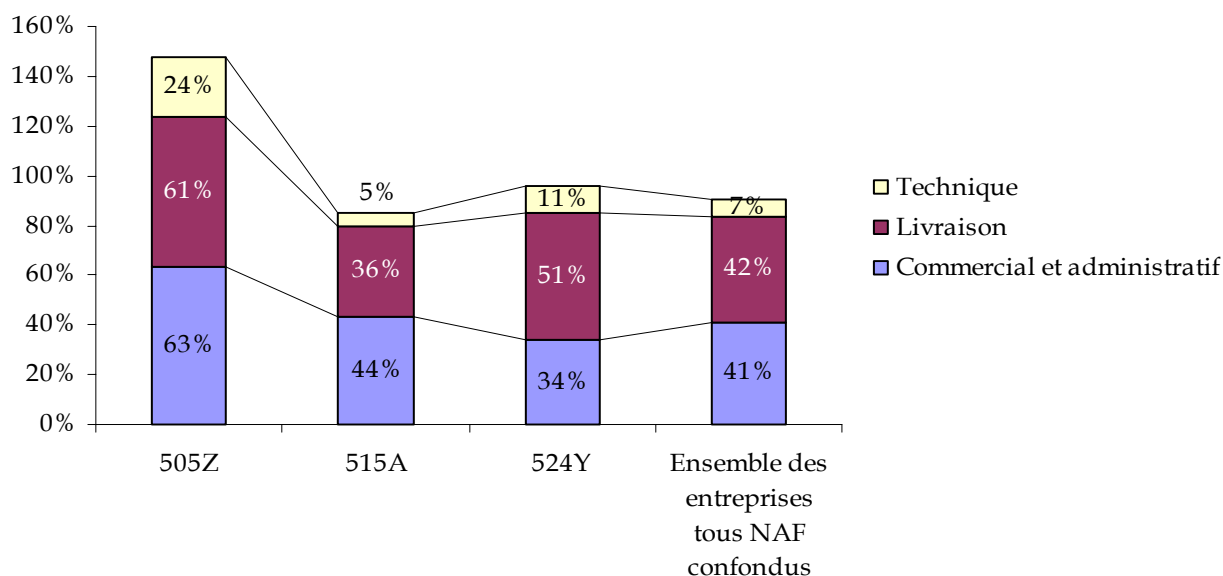
■ **Une répartition des salariés entre les postes relevant du commercial et administratif, de la livraison et du technique variable en fonction des NAF et de la taille des entreprises**

Parmi le nombre total de salariés, combien font plutôt du commercial et de l'administratif (c'est-à-dire les secrétaires commerciales et l'ensemble du personnel administratif) ?

Et combien font de la livraison (c'est-à-dire les chauffeurs-livreurs, les caissiers de station service, les pompistes, les avitailleurs) ?

Et combien font du technique chauffage ou automobile (c'est-à-dire les chauffagistes, les mécaniciens et les dépanneurs) ?

Répartition des emplois de salariés par NAF



Hors non réponse⁷

- Les entreprises interrogées emploient surtout des salariés dans les domaines relevant du commercial, administratif et de la livraison⁸.

⁷ commercial et de l'administratif : 444 répondants

livraison : 445 répondants

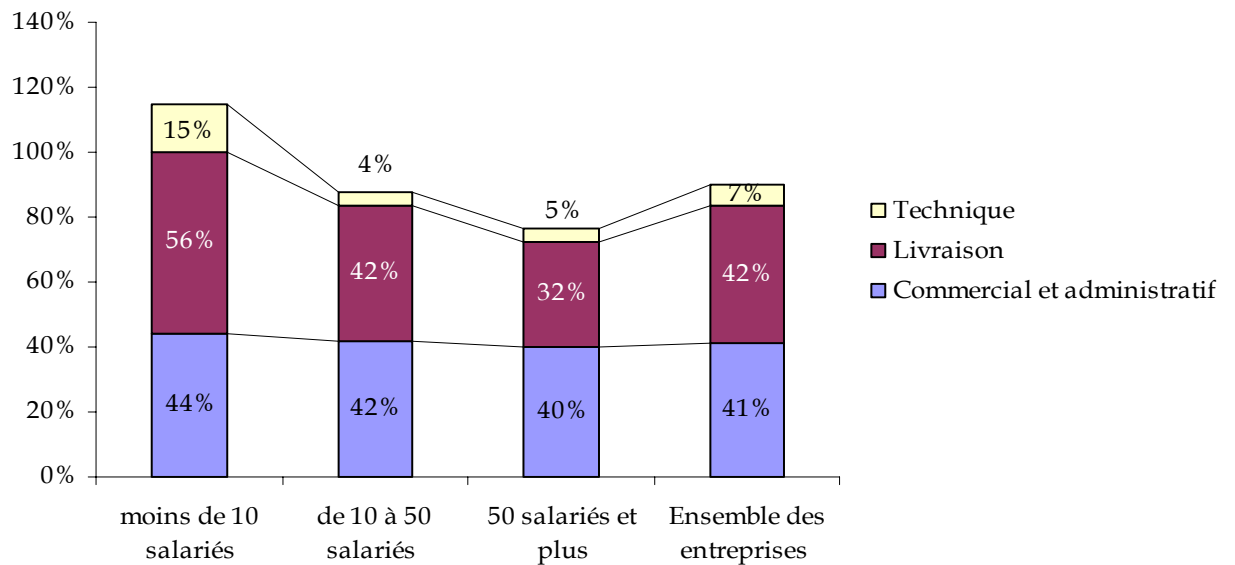
technique chauffage ou automobile : 432 répondants

⁸ La somme de l'ensemble des familles de postes représentées ici par NAF n'est pas toujours 100 dans la mesure où :

- il arrive les salariés soient polyvalents et donc classés dans plusieurs familles,

- Les salariés des entreprises du code 505Z sont souvent polyvalents.
- Ce sont surtout les entreprises de moins de 50 salariés qui emploient des salariés à des postes commerciaux, administratifs et de livraison.
- Les salariés des structures de moins de 10 salariés sont souvent polyvalents.

Répartition des emplois de salariés par taille d'entreprise



Hors non réponse

-
- certains salariés ne pouvaient peut-être pas être classés dans l'une de ces familles (par exemple le chef d'entreprise).

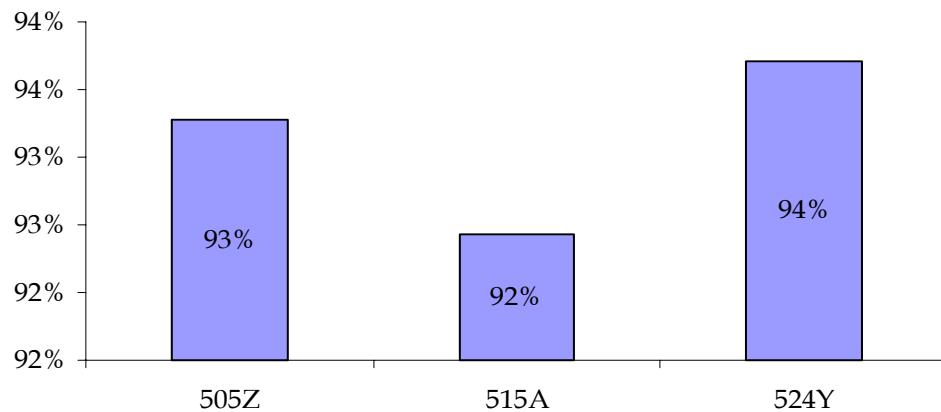
La gestion des ressources humaines

■ Des entreprises employant en majorité des salariés en CDI

- 93% des salariés des entreprises interrogées sont en CDI.
- Le taux de salariés en CDI reste relativement stable selon les codes NAF.

Toujours parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de CDI ?

Proportion de CDI par NAF

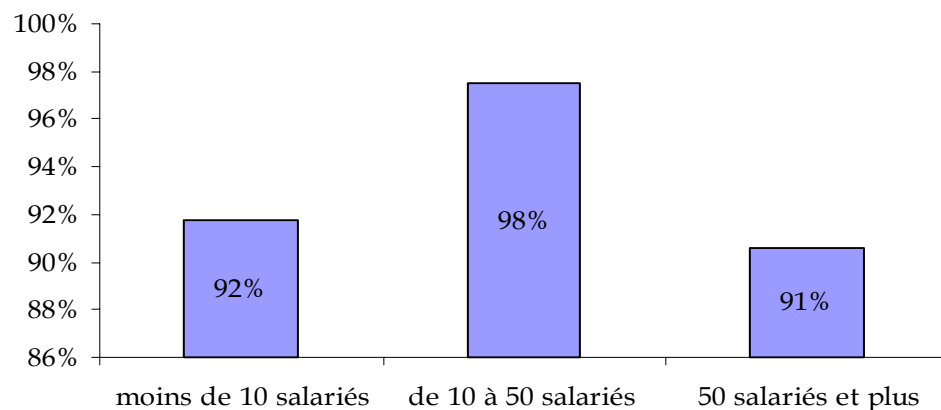


446 répondants

- Le taux de salariés en CDI est plus important dans les entreprises de 10 à 50 salariés.

Toujours parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de CDI ?

Proportion de CDI par taille d'entreprise



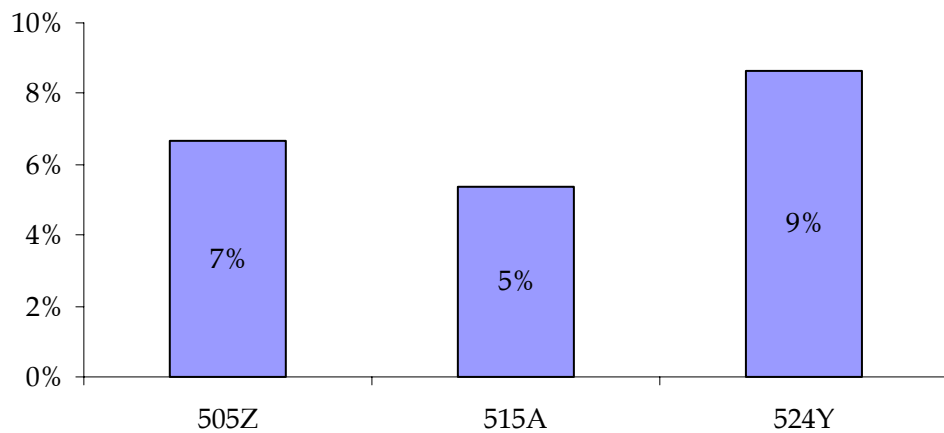
446 répondants

■ Une proportion de salariés à temps partiel variable selon les NAF

- 6% des salariés des entreprises interrogées travaillent à temps partiel.
- Les entreprises du code 524Y emploient davantage de salariés à temps partiel que ne le font les entreprises des deux autres codes concernés.

Toujours parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de personnes à temps partiel ?

Proportion de temps partiel par NAF

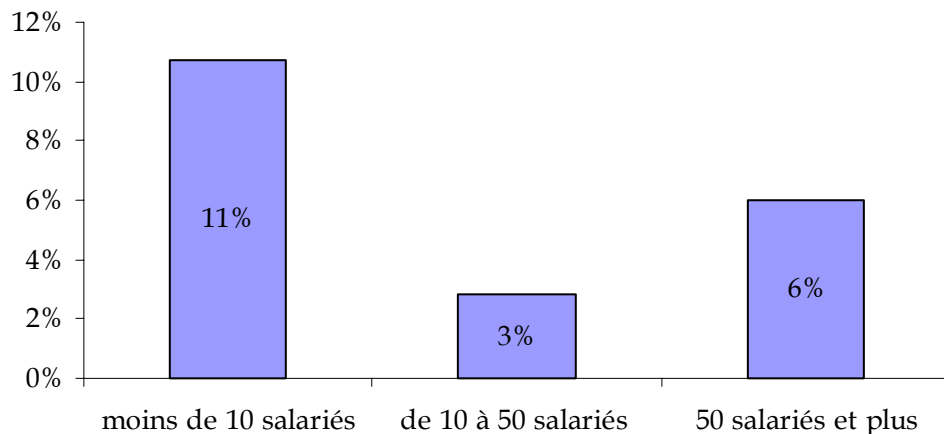


444 répondants

- Ce sont les entreprises de moins de 10 salariés qui emploient le plus de salariés à temps partiel.

Toujours parmi ce nombre total de salariés, combien y a-t-il de personnes à temps partiel ?

Proportion de temps partiel par taille d'entreprise



444 répondants

■ **L'annualisation ou la modulation du temps de travail appliquée dans une petite majorité des entreprises interrogées**

- Ce sont **surtout** les entreprises relevant du code **515A** (distribution de fioul), et dans une moindre mesure les entreprises du code **524Y** (commerce de détail de charbon et combustibles) qui appliquent l'annualisation du temps de travail.

Mais presque la **moitié** des entreprises interrogées **n'applique pas** l'annualisation du temps de travail.

L'entreprise applique-t-elle l'annualisation ou la modulation du temps de travail ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Application de l'annualisatio/modulation				
oui	46%	58%	49%	51%
non	54%	42%	51%	49%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

435 répondants

- Ce sont de loin les entreprises de **50 salariés et plus** qui appliquent l'annualisation du temps de travail.

L'entreprise applique-t-elle l'annualisation ou la modulation du temps de travail ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Application de l'annualisatio/modulation				
oui	50%	57%	81%	51%
non	50%	43%	19%	49%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

435 répondants

- Lorsque l'entreprise applique l'annualisation du temps de travail, c'est dans plus de la moitié des cas sur la base d'un **accord tacite** entre salariés et employeurs, en particulier dans les entreprises du code 505Z.

L'**accord de branche** n'arrive qu'en deuxième position tous codes confondus, mais en première position pour les entreprises du commerce de gros de combustibles (**515A**), qui sont souvent des entreprises de 50 salariés et plus.

Lorsque l'entreprise applique l'annualisation ou la modulation du temps de travail, utilisez-vous un accord tacite entre salariés et employeur, l'accord de branche prévu pour cela, un accord spécifique signé dans votre entreprise ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Accord annualisation/modulation				
un accord tacite entre salariés et employeur	69%	35%	63%	56%
l'accord de branche prévu pour cela	10%	37%	22%	25%
un accord spécifique signé dans votre entreprise	21%	28%	15%	19%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

220 répondants

- Ce sont les entreprises de 50 salariés et plus qui utilisent un accord spécifique signé dans l'entreprise, les entreprises de moins de 10 salariés utilisant dans leur majorité un accord tacite entre salariés et employeur.

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Accord annualisation/modulation				
un accord tacite entre salariés et employeur	63%	29%	0%	56%
l'accord de branche prévu pour cela	22%	40%	21%	25%
un accord spécifique signé dans votre entreprise	14%	31%	79%	19%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

220 répondants

■ 17% des entreprises interrogées envisageant un recrutement de salarié permanent d'ici un an

- Les entreprises du code 505Z semblent les plus réticentes à un nouvelle embauche dans l'année : 92% ont déclaré ne **pas envisager** de recrutement.

Suivent les entreprises du code 524Y avec 85%.

D'ici un an, envisagez-vous un ou plusieurs recrutements de salariés permanents ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Recrutements envisagés d'ici un an				
non, certainement pas	77%	66%	83%	79%
non, probablement pas	15%	7%	2%	5%
oui, probablement	6%	18%	9%	11%
oui, certainement	3%	9%	5%	6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

437 répondants

- Ce sont surtout les entreprises de 50 salariés et plus qui se disent plus favorables à une nouvelle embauche dans l'année. Ce facteur se renforce avec le fait que les entreprises de 50 salariés et plus sont souvent des entreprises relevant du code 515A, qui présentent les meilleures perspectives de croissance.

D'ici un an, envisagez-vous un ou plusieurs recrutements de salariés permanents ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Recrutements envisagés d'ici un an				
non, certainement pas	81%	74%	25%	79%
non, probablement pas	5%	5%	5%	5%
oui, probablement	9%	15%	45%	11%
oui, certainement	5%	6%	25%	6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

437 répondants

- Dans le cas d'au moins une embauche, ces recrutements sont plutôt destinés à **pourvoir de nouveaux postes**.

L'absorption de pointe joue surtout pour les entreprises du code 505Z, le remplacement de salariés quittant l'entreprise pour les entreprises du code 515A.

Si oui, ces recrutements seront-ils plutôt destinés à remplacer des salariés quittant l'entreprise, pourvoir de nouveaux postes en création, absorber une pointe d'activité ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Recrutements destinés à :				
pourvoir de nouveaux postes en création	16%	33%	44%	38%
remplacer des salariés quittant l'entreprise	31%	46%	24%	33%
absorber une pointe d'activité	53%	22%	32%	29%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

85 répondants

- C'est surtout dans le cadre des entreprises de **moins de 10 salariés** que ces embauches sont envisagées pour absorber une **pointe d'activité**.

Dans les entreprises de **50 salariés et plus**, il s'agirait en premier lieu de **remplacer** des salariés quittant l'entreprise.

Si oui, ces recrutements seront-ils plutôt destinés à remplacer des salariés quittant l'entreprise, pourvoir de nouveaux postes en création, absorber une pointe d'activité ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Recrutements destinés à :				
pourvoir de nouveaux postes en création	37%	53%	19%	38%
remplacer des salariés quittant l'entreprise	26%	38%	81%	33%
absorber une pointe d'activité	37%	9%	0%	29%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

85 répondants

■ Des difficultés de recrutement inégalement ressenties selon le code NAF et la taille des entreprises interrogées

- A l'exception des entreprises du code 515A, la **majorité** des entreprises interrogées n'ont **pas** déclaré rencontrer des **difficultés** de recrutement – ce qui s'explique en partie par le fait que les entreprises de la branche considérées dans leur ensemble ne semblent pas être aujourd'hui dans une réelle dynamique de recrutement.

A noter que **32% des entreprises** dans leur globalité, et **38%** des entreprises du code **515A**, reconnaissent cependant rencontrer des **difficultés de recrutement**.

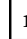
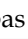
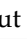

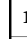
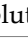


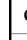
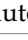


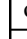
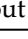


Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Difficultés de recrutement				
non, pas du tout	64%	49%	57%	56%
non, plutôt pas	15%	13%	11%	12%
oui, plutôt	13%	20%	18%	18%
oui, tout à fait	9%	18%	14%	14%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

423 répondants

- Lorsque sont isolées spécifiquement les entreprises ayant des projets de recrutement d'ici un an, il s'avère que 57% des entreprises du code 515A ont déclaré avoir des difficultés de recrutement.

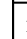





Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Difficultés de recrutement				
non, pas du tout	 32%	 31%	 31%	 31%
non, plutôt pas	 18%	 12%	 19%	 16%
oui, plutôt	 32%	 23%	 22%	 23%
oui, tout à fait	 18%	 34%	 28%	 30%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

79 répondants

Tableau construit sur la strate des entreprises ayant répondu envisager un ou plusieurs recrutements de salariés permanents d'ici un an (« oui, probablement » ou « oui, tout à fait »).


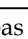
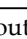

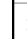
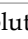
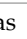


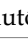



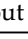
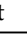

- Lorsque sont isolées spécifiquement les entreprises ayant des projets de recrutement d'ici un an, il apparaît que 53% d'entre elles se déclarent avoir des difficultés de recrutement.

Recrutements envisagés d'ici un an	non	oui	TOTAL
Difficultés de recrutement			
non	 72%	 47%	 68%
oui	 28%	 53%	 32%
TOTAL	100%	100%	100%

419 répondants

- Plus l'entreprise est grande, plus elle déclare rencontrer des difficultés de recrutement.

Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Difficultés de recrutement				
non, pas du tout	 58%	 47%	 23%	 56%
non, plutôt pas	 12%	 13%	 9%	 12%
oui, plutôt	 17%	 23%	 42%	 18%
oui, tout à fait	 14%	 17%	 25%	 14%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

423 répondants

- Lorsque sont isolées spécifiquement les entreprises ayant des projets de recrutement d'ici un an, ce sont effectivement les entreprises de 50 salariés et plus qui s'avèrent avoir le plus de difficultés de recrutement (77%).

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Difficultés de recrutement				
non, pas du tout	35%	27%	17%	31%
non, plutôt pas	15%	24%	7%	16%
oui, plutôt	20%	23%	48%	23%
oui, tout à fait	31%	26%	29%	30%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

79 répondants

Tableau construit sur la strate des entreprises ayant répondu envisager un ou plusieurs recrutements de salariés permanents d'ici un an (« oui, probablement » ou « oui, tout à fait »).

■ Des difficultés de recrutement surtout prononcées en ce qui concerne les chauffeurs et les chauffagistes

- L'ensemble des entreprises ayant répondu qu'il existait des difficultés de recrutement, et en particulier les entreprises du code 524Y, ont mentionné que le recrutement de **chauffeurs** s'avérait particulièrement difficile.

Les entreprises du code **515A** rencontrent des difficultés particulières en matière de recrutement de **commerciaux**.

Les entreprises du code **505Z** sont quant à elles notamment à la recherche de **pompistes** et de personnel **administratif**.

Si vous rencontrez des difficultés de recrutements, pour quel métier est-ce le plus difficile ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Pour quel métier est-ce plus difficile ?				
chauffeur	56%	67%	75%	71%
chauffagiste	0%	8%	12%	10%
autre	20%	2%	6%	6%
commercial	0%	17%	1%	6%
comptable et secrétaire	7%	6%	3%	4%
ramoneur	7%	0%	2%	2%
pompiste	11%	0%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

139 répondants

- Ce sont surtout les entreprises de **moins de 10 salariés** qui ont exprimé la **difficulté de recruter des chauffeurs**.

Si vous rencontrez des difficultés de recrutements, pour quel métier est-ce le plus difficile ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C Pour quel métier est-ce plus difficile ?	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
chauffeur	74%	64%	55%	71%
chauffagiste	8%	18%	16%	10%
autre	6%	8%	0%	6%
commercial	5%	5%	30%	6%
comptable et secrétaire	4%	5%	0%	4%
ramoneur	2%	0%	0%	2%
pompiste	1%	0%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

139 répondants

■ Les raisons avancées par les entreprises interrogées pour expliquer ces difficultés de recrutement

- Les **raisons** qui, selon les entreprises interrogées, contribuent à expliquer ces difficultés de recrutement sont souvent centrées sur les métiers de **livraison** et nécessitant un savoir **technique**.
 - Selon les employeurs, la première explication citée est celle du **manque de qualification** des candidats, sans doute au moins en partie en raison du manque de flexibilité des horaires.
 - Suit le manque de motivation pour un **métier pénible**, puis la **rareté de l'offre** de candidats.
 - Le manque d'**expérience**, auxquels il est souvent demandé d'être **polyvalents**, en particulier dans les plus petites structures, sont des remarques qui arrivent en 5^{ème} et 6^{ème} position.
 - La mention d'une rémunération peu élevée (en particulier en ce qui concerne la livraison) a été citée de manière plus marginale.

Pour quelles raisons est-ce plus difficile pour ce métier ?

NAF figurant dans le fichier source	505Z	515A	524Y	TOTAL
Pour quelles raisons est-ce difficile?				
manque de qualification des candidats (dont permis spéciaux)	61%	52%	53%	53%
manque de motivation	10%	19%	16%	17%
pénibilité du métier	10%	12%	19%	17%
peu de candidats	10%	16%	10%	11%
manque d'expérience des candidats	24%	6%	5%	7%
nécessité de polyvalence	8%	6%	4%	5%
métier dévalorisé	10%	5%	2%	3%
rémunérations peu élevées	0%	0%	2%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

124 répondants

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

Pour quelles raisons est-ce plus difficile pour ce métier ?

Nombre de salariés aujourd'hui_C	moins de 10	de 10 à 50	50 et plus	TOTAL
Pour quelles raisons est-ce difficile?				
manque de qualification des candidats (dont permis spéciaux)	52%	61%	53%	53%
manque de motivation	19%	4%	19%	17%
pénibilité du métier	14%	25%	28%	17%
peu de candidats	11%	10%	19%	11%
manque d'expérience des candidats	6%	9%	7%	7%
nécessité de polyvalence	6%	0%	0%	5%
métier dévalorisé	4%	0%	0%	3%
rémunérations peu élevées	2%	0%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

124 répondants

En nombre d'observations - plusieurs réponses possibles

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**

8. Dépouillement de l'enquête

- 8.1. **Remarques méthodologiques**
- 8.2. **Les caractéristiques des entreprises interrogées et leurs activités**
- 8.3. **Les caractéristiques des ressources humaines**

- 8.4. **Recrutement du panel d'entreprises volontaires pouvant être sollicitées par AGEFOS-PME dans le cadre d'enquêtes complémentaires**

9. Synthèse

Recrutement du panel d'entreprises

■ *Une proportion importante des entreprises a accepté de faire partie du panel AGEFOS-PME.*

Près de 70% des entreprises interrogées ont **donné leur accord** pour faire partie d'un panel d'entreprises répondant à 3 enquêtes d'AGEFOS-PME par an, d'une quinzaine de questions simples.

■ *Les entreprises préfèrent dans leur majorité être contactées par voie postale.*

- **Deux options** ont été proposées aux entreprises ayant accepté de faire partie : être contactées par **email** ou par **voie postale**.
- **58%** des entreprises ayant accepté de faire partie du panel ont préféré être contactées par un courrier **postal**, contre 42% ayant choisi le mail.
- Le fichier sera transmis à AGEFOS-PME, sur accord des entreprises interrogées.

1. **Rappel des objectifs et de la méthode**
2. **Les champs conventionnels frontaliers de la branche des Combustibles**
3. **Diagnostic du fichier AGEFOS-PME**
4. **Diagnostic du fichier FF3C**
5. **Les sources publiques**
6. **Conclusions**
7. **Proposition de panel**
8. **Dépouillement de l'enquête**

9. Synthèse

Un éclairage sur les activités et les équipes des entreprises de la branche des Combustibles aujourd'hui

Afin de pouvoir **élaborer une politique emploi-formation adaptée** et performante, les partenaires sociaux du négoce et de la distribution de combustibles ont souhaité disposer d'**informations solides et actualisées sur les entreprises et les métiers** de la branche.

L'**Observatoire** prospectif des métiers et des qualifications a donc piloté la réalisation d'une **enquête quantitative** auprès des entreprises, destinée à fournir une estimation du périmètre et des caractéristiques de la branche, ainsi qu'un bilan consacré aux **caractéristiques des entreprises**, à leurs **activités, métiers** et pratiques de **gestion des ressources humaines**.

L'enquête, confiée au Cabinet Ambroise Bouteille et Associés, a en outre été l'occasion de constituer **panel représentatif** d'entreprises volontaires pour participer à des études complémentaires réalisées ultérieurement et régulièrement par AGEFOS-PME, le collecteur officiel de la formation professionnelle pour cette branche.

Le poids de la branche des Combustibles : près de 3 000 entreprises et 18 800 salariés

■ *La branche des Combustibles s'avère complexe à cerner en partie parce que les entreprises ont le choix entre différentes conventions collectives.*

- Ni le code NAF, ni même l'activité ne détermine de manière certaine la **convention collective** d'une entreprise : lorsque le texte est volontairement ouvert, l'adhésion à la convention collective relève assez largement du libre choix de l'entreprise.
- En outre, certaines entreprises appartenant apparemment du négoce de combustibles appliquent ainsi d'**autres conventions collectives** que celle des Combustibles en raison de leurs **autres activités** – il arrive par exemple qu'une entreprise applique la convention collective du Bâtiment (3002) en raison d'une activité de réparation de chaudière.
- **Trois codes NAF** sont cependant **majoritaires** dans la branche des Combustibles : dans l'ordre décroissant le code **524Y** (commerce de détail de charbons et combustibles), le code **515A** (commerce de gros de combustibles) et le code **505Z** (commerce de détail de carburants).
- Afin de déterminer le plus précisément possible le périmètre de la branche, il a donc fallu **analyser et recouper les sources** concernant les adhérents d'AGEFOS-PME, de l'organisation professionnelle FF3C et les sources publiques.

■ *Ces données ont permis d'estimer à 2 840 le nombre d'entreprises de la branche pour les trois principaux codes NAF authentifiés, dont 1 745 entreprises avec salariés.*

Ces entreprises emploient au total 18 800 salariés.

Les résultats de l'enquête auprès de 450 entreprises sur l'ensemble du territoire

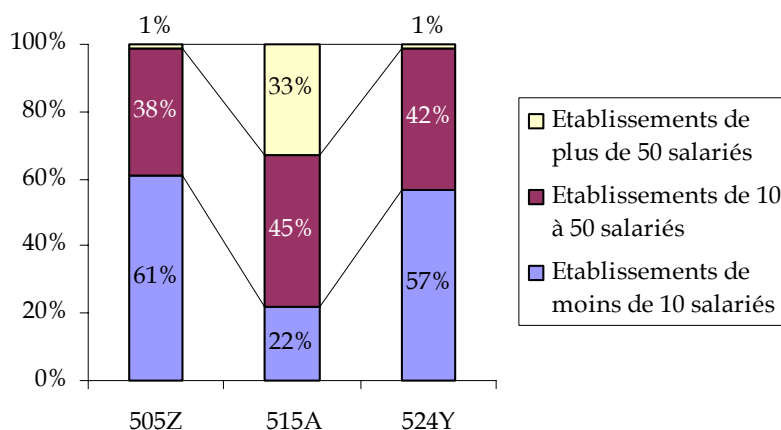
■ Une enquête quantitative téléphonique a été réalisée en mars 2007.

- Les entreprises interrogées relèvent des activités les plus représentées au sein de la convention collective des Combustibles et dans les fichiers AGEFOS-PME et FF3C, soit les entreprises relevant des trois codes NAF majoritaires.
- Les résultats de l'enquête téléphonique ont par la suite été redressés par code NAF (activité principale déclarée par l'entreprise) et par taille afin d'aboutir à un portrait de l'ensemble de la branche le plus fidèle possible.

■ 85% des entreprises comptent moins de 10 salariés.

- Seuls les établissements du **commerce de gros** (515A) dénombrent un nombre significatif de salariés travaillant dans des structures de **plus de 50 salariés** (45%).

Répartition des salariés en fonction des tailles d'établissement des codes 505Z, 524Y et 515A en 2005



Sources : UNISTATIS, traitement AB&A

- Les entreprises des **carburants au détail** (505Z) sont celles qui rassemblent le plus grand nombre de **non salariés**, travaillant dans l'entreprise sans être rémunérés par un salaire (chef d'entreprise, conjoint...).

■ *Les entreprises sont essentiellement indépendantes, en zone rurale et avec un périmètre de clientèle local.*

- La grande majorité des entreprises sont **indépendantes** (91%), les filiales d'indépendant ou de pétrolier restant donc une minorité, même si ce sont les plus grandes.
- Les entreprises sont le plus souvent situées en **zone rurale** (53% de l'ensemble des entreprises et même 73% des entreprises de celles de moins de 10 salariés) ou en **zone mixte** (30% de l'ensemble des entreprises, chiffre qui monte à 67% pour celles de plus de 50 salariés).
- Le **périmètre de clientèle** des entreprises est essentiellement **local**, puis départemental, à l'exception des entreprises de commerce de gros, dont le périmètre est davantage régional, interrégional et national.

Plus la taille des entreprises s'accroît, plus leur périmètre de clientèle s'élargit.

- La **convention collective** majoritaire (69%) est celle des **Combustibles**, suivent celles de l'Industrie du pétrole et des Services de l'automobile. Mais **19%** des entreprises n'ont **pas su répondre** à cette question, en particulier celles des carburants au détail, et toutes activités confondues, les plus petites entreprises.

Parallèlement, si AGEFOS-PME est l'organisme collecteur des fonds de la formation le plus cité par les entreprises (80%), **14% des interlocuteurs ignorent quel est leur organisme collecteur**. Ils ont, dans leur majorité, cité des organismes de formation, sans doute sans savoir que la loi nécessite de dissocier clairement d'une part les organismes collecteurs, qui prodiguent des services de conseil et d'accompagnement, et d'autre part les organismes de formation, qui réalisent les formations.

■ *Les entreprises utilisent 5 camions en moyenne.*

- En moyenne, les entreprises comptent **un peu plus de deux salariés par camion**.
- Le nombre de salariés par camion s'avère **plus élevé** dans les entreprises du **commerce de gros**.

■ *Tous produits confondus, 79% des entreprises ont déclaré une production de moins de 10 000 mètres cubes ou tonnes.*

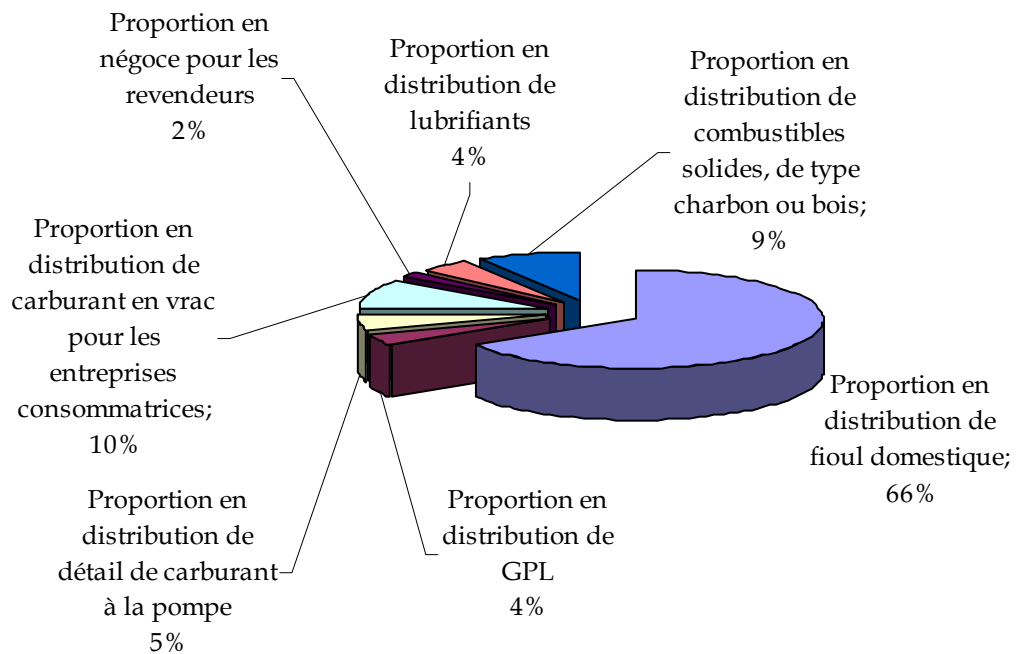
- Mais 44% des entreprises du commerce de gros ont un volume d'activité supérieur à 10 000 mètres cubes ou tonnes.

- 49% de l'ensemble des entreprises, et 50% de celles de moins de 10 salariés, ont vu leur **volume d'activité baisser** entre 2005 et 2006.

■ **Les entreprises ont déclaré une nette prédominance de la distribution de fioul domestique dans leur activité annuelle.**

- La proportion en **distribution de fioul prédomine** quelle que soit l'activité principale des entreprises. Suit la distribution de carburant en vrac pour les entreprises consommatrices.

Proportion moyenne de l'activité annuelle par type de produits



- Le critère de taille de l'entreprise semble influencer davantage sur la répartition de la production - notamment plus la **taille** de l'entreprise **augmente**, plus la **proportion en distribution de fioul domestique**, en combustibles solides et en carburant en vrac **diminue**, tandis que la proportion en négoce pour les revendeurs, en distribution de lubrifiants et en distribution de GPL augmente.
- Les entreprises exerçant des activités d'**installation-entretien de chaufferie** sont minoritaires (21%), et il s'agit surtout de celles de 50 salariés et plus.
- Globalement, ces dernières activités connaissent la plus forte **augmentation**, celle de **GPL** la plus forte **baisse** - à noter que ces données sont notamment soumises aux aléas climatiques.

■ **46% des entreprises exercent au moins une activité secondaire, hors du domaine des combustibles.**

- Les entreprises de **moins de 50 salariés** sont les premières concernées.
- La **majorité** des entreprises a une activité secondaire **en lien avec son activité principale** – par exemple l’installation - entretien de cuves à fioul, le ramonage, la vente de fluides et gaz industriels, les énergies renouvelables, la réparation ou l’entretien automobile...
- Mais la liste des **activités sans lien** avec les combustibles s’avère très **variée**, de la vente d’alimentation et de quincaillerie aux travaux agricoles, en passant par les locations diverses et les services tels que les pompes funèbres, les pressings ou les taxis.

Les entreprises des codes **carburants au détail** et **commerce de charbons et combustibles** exercent plus souvent des activités secondaires de ce type.

La **part de ces activités** sans lien direct avec les combustibles a été déclarée être en **augmentation**, en particulier dans les entreprises de 10 salariés et plus.

- Un **quart des entreprises**, souvent les moins grandes, nourrit des **projets ultérieurs de diversification**, majoritairement en direction d’activités proches de celles qu’elles exercent déjà.

■ **Les dirigeants d'entreprise et salariés de la branche sont surtout des hommes.**

- Les **dirigeants** sont majoritairement des **hommes** (88%), de **48 ans** en moyenne, **non salariés**.
- Dans un peu plus de **40%** des cas, le **conjoint** du dirigeant travaille aussi **dans l'entreprise**, surtout dans les plus petites, et en général en tant que salarié.

■ **Les salariés sont souvent employés en CDI, à temps plein.**

- Le nombre de **postes permanents** des entreprises s’avère plutôt **stable**, ou en légère **augmentation**.
- **93%** des salariés des entreprises sont employés en **CDI**.

Ce taux s’avère peu variable en fonction des activités, mais les entreprises entre 10 et 50 salariés ont déclaré un taux de salariés en CDI particulièrement élevé (98%).

- **6%** des salariés des entreprises travaillent à **temps partiel**.

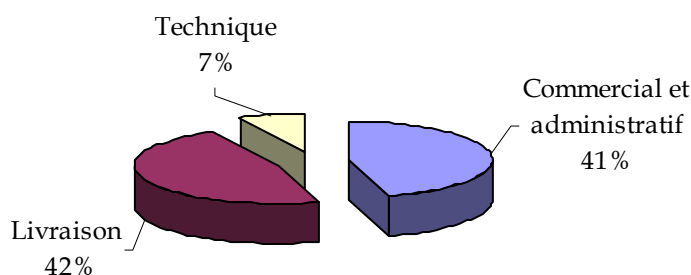
Les entreprises du commerce de charbons et combustibles ont déclaré employer davantage de salariés à temps partiel (9%) que les autres.

Globalement, les entreprises de moins de 10 salariés semblent employer plus de salariés à temps partiel (11%).

■ **Trois types d'emplois sont à distinguer, mais les salariés peuvent être polyvalents, en particulier dans les petites structures.**

- **Trois familles d'emplois** se dégagent dans les entreprises du secteur :
 - les emplois **commerciaux et administratifs** (les secrétaires commerciales et l'ensemble du personnel administratif),
 - les emplois relevant de la **livraison** (chauffeurs-livreurs, caissiers de station service, pompistes, avitalleurs),
 - les emplois **techniques** (chauffagistes, mécaniciens, dépanneurs)⁹.

Répartition des emplois des salariés



- Les postes **commerciaux et administratifs** et ceux relevant de la **livraison** prédominent (83%).
- Les salariés des entreprises des **carburants au détail** et des entreprises de **moins de 10 salariés** sont souvent **polyvalents**.

⁹ La somme de l'ensemble des familles de postes n'est pas 100 dans la mesure où certains salariés ne pouvaient peut-être pas être classés dans l'une de ces familles (par exemple le chef d'entreprise).

■ *L'annualisation ou la modulation du temps de travail est appliquée dans 51% des entreprises.*

- Les entreprises du **commerce de gros** sont les premières à appliquer l'annualisation ou la modulation du temps de travail.

Celles de **50 salariés et plus** sont par ailleurs de loin les plus nombreuses à avoir adopté ce système.

- Lorsque l'entreprise applique de dispositif, c'est dans **56% des cas sur la base d'un accord tacite** entre les salariés et les employeurs. Ce taux s'élève même de 63% dans le cas des entreprises de moins de 10 salariés.

L'accord de branche n'arrive qu'en deuxième position, l'accord spécifique signé dans l'entreprise en dernière place (19% des cas déclarés).

■ *17% des entreprises envisagent un recrutement de salarié permanent d'ici un an, mais des difficultés de recrutement existent.*

- Les entreprises de **50 salariés et plus** (70%), en particulier celles du **commerce de gros** (27%) s'avèrent les **plus intéressées** en la matière, tandis que seulement 9% des entreprises des carburants au détail ont déclaré avoir un projet recrutement d'ici un an.
- 38% des entreprises souhaitent recruter **afin de pourvoir de nouveaux postes** : c'est la première raison avancée par les entreprises. Le projet de remplacer des salariés quittant l'entreprise arrive en deuxième position, avant le souci d'absorber une pointe d'activité.
- Mais **53%** des entreprises ayant des **projets de recrutement** ont des **difficultés** à les concrétiser.

Elles sont particulièrement **prononcées** pour les **chauffeurs** et les chauffagistes, surtout dans les petites entreprises. La première raison est le manque de qualification des candidats, notamment la possession des permis spéciaux.

■ *La probabilité de cessation ou de cession de l'entreprise à une échéance de moins de 5 ans est très forte ou forte pour 25% des entreprises*

- Cette probabilité s'avère particulièrement **importante** pour les entreprises du code **commerce de gros** (27%).
- Plus la **taille** de l'entreprise **augmente**, plus cette **probabilité diminue**.



■ *Les conclusions de l'étude seront communiquées à la Commission paritaire nationale de l'emploi.*

Elle est composée de représentants de salariés et de chefs d'entreprise et a notamment pour rôle de définir les thèmes prioritaires de la formation professionnelle du secteur.